A/69/PV.18 **Nations Unies**



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

 $18^{\rm e}$ séance plénière Lundi 29 septembre 2014, à 15 heures New York

Documents officiels

Président: M. Kutesa.....(Ouganda)

En l'absence du Président, M. Masood Khan (Pakistan), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 heures

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale du Burkina Faso, S. E. M. Djibrill Ypènè Bassolé.

M. Bassolé (Burkina Faso): L'Assemblée générale nous donne chaque année l'occasion d'évoquer ensemble nos préoccupations dans les différentes régions du monde. Nous voici à nouveau réunis pour évaluer les efforts accomplis et envisager des solutions nouvelles aux multiples défis relevant de nos responsabilités communes. C'est donc avec un engagement constant que le Burkina Faso prend part à cet important rendezvous, qui est la manifestation évidente de la solidarité internationale.

Qu'il me soit permis d'exprimer au prédécesseur du Président Kutesa, l'Ambassadeur John Ashe, toute notre reconnaissance pour son bilan positif durant son mandat. Au Président lui-même j'adresse mes sincères félicitations pour son élection et je suis persuadé que sa riche expérience des questions internationales et de développement lui permettra de conduire avec efficience nos travaux sur l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, afin de préparer l'adoption d'un nouveau cadre de développement ambitieux porteur de croissance, d'équité et d'un mieuxêtre pour nos populations.

Je voudrais également rendre un hommage appuyé au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'attention bienveillante qu'il accorde à la paix et au développement social et économique dans le monde, particulièrement en Afrique. À cet égard, je salue la tenue à New York, à son initiative, du Sommet sur le climat, en vue de mobiliser les chefs d'État et de gouvernement, ainsi que les représentants des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile, sur l'urgente et impérieuse nécessité de faire des annonces fermes et concrètes de leurs contributions en matière de lutte contre les bouleversements climatiques.

Le Burkina Faso réitère également sa satisfaction pour la visite conjointe au Sahel du Secrétaire général, de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, du Président de la Banque mondiale, du Président de la Banque africaine de développement et du Commissaire au développement de la Commission de l'Union européenne dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dont l'objectif est de promouvoir la sécurité, la bonne gouvernance, le

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org).

14-55188(F)









développement et les droits de l'homme comme facteurs de paix et de stabilité.

Le Burkina Faso se félicite enfin de l'approbation par l'Assemblée générale de l'initiative du Secrétaire général sur le virus Ebola (résolution 69/1) et salue la nomination de M. David Nabarro au poste de Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour l'Ebola, ainsi que celle de M. Anthony Banbury au poste de Représentant spécial et Chef de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola. Cette initiative permettra certainement à la sous-région ouest africaine de renforcer ses systèmes de santé publique afin d'éradiquer l'épidémie, dont la propagation pourrait compromettre durablement la cohésion sociale, le développement et l'intégration économique. Le Burkina Faso exprime sa compassion et sa solidarité aux pays affectés et réitère son engagement de participer à la recherche d'une solution collective qui garantisse la protection effective des populations et des personnels soignants, ainsi que la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter des progrès réalisés dans la recherche et le maintien de la paix, ainsi que la réalisation des objectifs de développement, même si des efforts restent à accomplir pour accélérer l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Au Burkina Faso, malgré les conditions géo-climatiques défavorables et un contexte économique international difficile, nous nous sommes engagés avec détermination et réalisme sur les chantiers du développement. Ainsi, depuis quelques décennies, des plans et programmes stratégiques de développement ont été élaborés et exécutés, avec l'ambition d'engager notre pays sur la voie de l'émergence. La réduction du taux de pauvreté, l'autonomisation des femmes et le plein emploi pour les jeunes en sont quelques-uns des grands objectifs. Ces efforts ont permis au Burkina Faso d'enregistrer, pendant plusieurs années consécutives, un taux moyen de croissance annuelle de l'ordre de 5 % et de réaliser des investissements conséquents dans de nombreux domaines, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, l'énergie hydraulique, et les infrastructures routières et énergétiques.

Il reste entendu que les efforts de développement ne peuvent prospérer que dans un contexte de stabilité et de paix. C'est pourquoi, le Président du Burkina Faso, S. E. M. Blaise Compaoré, et son gouvernement continuent d'œuvrer à l'enracinement d'une culture de tolérance et de coexistence pacifique, en faisant du dialogue et de la concertation les ressorts essentiels de la cohésion sociale, du renforcement de la dynamique démocratique et du respect des libertés individuelles et collectives.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, le Burkina Faso continue de donner le bon exemple en faisant de la promotion et de la défense des droits de l'homme un axe majeur de sa politique gouvernementale en faveur du mieux-être de sa population. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'action de M^{me} Chantal Compaoré, Ambassadrice de bonne volonté du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants, dont l'engagement sur la question des mutilations génitales féminines constitue une importante contribution aux efforts mondiaux de protection des droits de la femme et de la jeune fille. Le Burkina Faso se félicite de la récente adoption par le Conseil des droits de l'homme de la résolution intitulée « L'intensification des efforts et la mise en commun des bonnes pratiques pour lutter efficacement contre les mutilations génitales féminines », résolution présentée par le Groupe des États d'Afrique à l'initiative du Burkina Faso.

Nous suivons avec préoccupation les crises et conflits qui, malheureusement, continuent de secouer certaines régions du monde, particulièrement le continent africain. Toutefois, en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, nous nous félicitons des avancées significatives enregistrées au cours des derniers mois en matière de restauration de la paix et de la démocratie, notamment en Guinée-Bissau et au Mali, sous l'égide de la CEDEAO.

S'agissant du Mali, la médiation de la CEDEAO aura permis le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections libres et démocratiques sur toute l'étendue du territoire national. Pour la poursuite du processus de paix au Mali, le Burkina Faso félicite et appuie la République algérienne démocratique et populaire pour les efforts qu'elle déploie dans la recherche d'une solution durable de paix conformément aux dispositions de l'Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali, signé à Ouagadougou le 18 juin 2013, dont l'objectif ultime est de rétablir la paix, l'intégrité territoriale du Mali et de l'espace CEDEAO, ainsi que la cohésion entre toutes les communautés maliennes afin d'atteindre les objectifs de développement harmonieux et d'intégration sous-régionale.

Au Mali, comme partout ailleurs dans la sousrégion du Sahel, les conflits armés se complexifient et se radicalisent en raison de l'émergence de l'extrémisme violent et du terrorisme étroitement associé à l'économie criminelle caractérisée, entre autres, par le trafic de stupéfiants, d'armes et la traite d'êtres humains. Ces fléaux nous interpellent sur notre responsabilité commune dans la lutte pour leur éradication. Il est plus que jamais urgent de conjuguer nos efforts, en mettant l'accent sur les mesures préventives et en nous attaquant à leurs causes profondes, à savoir les facteurs favorisants que sont notamment l'extrême pauvreté, le chômage des jeunes, le déni de droit et de justice.

De la même manière, il importe de renforcer les capacités de réaction rapide de nos États et la coopération internationale en matière d'échange d'information afin de permettre à nos forces de défense et de sécurité de lutter efficacement contre les menaces terroristes. À cet égard, le Burkina Faso exprime sa profonde reconnaissance à tous les pays partenaires, en particulier à la France et aux États-Unis d'Amérique, dont la contribution aux efforts de sécurisation du Sahel est inestimable. C'est le lieu pour nous de renouveler toute notre solidarité et notre plein soutien au peuple et au Gouvernement nigérians, toujours confrontés à la montée sans précédent du terrorisme et de l'intolérance religieuse.

D'autres pays du continent africain connaissent également des situations de crise. Nous pensons particulièrement à la Somalie, à la Libye, à la République centrafricaine, à la République démocratique du Congo et au Soudan. S'agissant de la République centrafricaine, le Burkina Faso tient à saluer les efforts du médiateur international, le Président Sassou Nguesso, et se félicite de la tenue du Forum de Brazzaville qui s'est conclu par un accord de cessation des hostilités. Mon pays soutient le Gouvernement de transition, se félicite de la mise en place effective de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et réitère sa disponibilité à contribuer aux efforts de rétablissement et de maintien de la paix dans ce pays.

Face à toutes ces crises, le Burkina Faso voudrait souligner l'impérieuse nécessité de restaurer et de maintenir un environnement de paix et de stabilité dans les pays concernés, faute de quoi nos efforts de développement et d'intégration resteront vains. Dans ce cadre, aucun effort ne devrait être épargné pour protéger les soldats de la paix qui, au péril de leur vie, œuvrent

pour apporter sécurité et réconfort aux populations civiles. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer notre ferme condamnation des attaques délibérément perpétrées contre tous les soldats des Nations Unies sur les théâtres de maintien de la paix.

Comme il l'a toujours fait, le Burkina Faso continuera de participer à l'action collective de maintien de la paix dans les pays éprouvés, notamment au Darfour, au Mali, en Guinée-Bissau, en République démocratique du Congo et en Haïti. Nous exprimons notre profonde gratitude aux pays partenaires pour leur soutien multiforme en matière de formation et d'équipement, qui permettent aux contingents burkinabé d'accomplir leur mission de manière efficiente partout où ils sont déployés.

En matière de règlement des conflits, le Burkina Faso prône le dialogue et la concertation. C'est dans cette optique que le Burkina Faso agit toujours lorsque le Président du Faso est sollicité comme médiateur ou facilitateur. C'est le lieu pour moi de saluer l'adoption, le 31 juillet, par l'Assemblée générale, de la résolution 68/303 sur le renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits. À cet égard, mon pays, membre du Groupe des amis de la médiation, encourage les actions menées sous le leadership de la Finlande et de la Turquie.

S'agissant du Sahara occidental, le Burkina Faso salue l'initiative marocaine pour un statut d'autonomie avancée au Sahara occidental, laquelle constitue une option crédible et réaliste pour une solution définitive et acceptable pour tous.

Au Moyen-Orient, nous condamnons la récente escalade de la violence qui a occasionné de nombreuses pertes en vies humaines au sein des populations civiles. La priorité doit être accordée au dialogue et nous souhaitons que l'accord de cessez-le-feu illimité qui a été signé entre Palestiniens et Israéliens le 26 août, sous les auspices de la République arabe d'Égypte, conduise à l'instauration d'une paix définitive entre les deux parties au conflit. Dans ce sens, le Burkina Faso salue les efforts de la communauté internationale visant à créer un État palestinien cohabitant avec Israël, dans la paix, la sécurité et le respect mutuel.

L'instauration de la paix et de la sécurité internationales restera un vain mot tant que la question du désarmement ne sera pas résolue. Aussi tous les sacrifices doivent-ils être consentis afin qu'ensemble

14-55188 3/36

nous puissions parvenir à un monde exempt d'arme nucléaire, à la réduction des risques de prolifération des armes classiques ainsi qu'à l'entrée en vigueur et à l'universalisation du Traité sur le commerce des armes. Pour asseoir durablement la paix, la sécurité et la liberté, il est en outre nécessaire de créer les conditions d'un développement équitable et durable pour tous les peuples. C'est pourquoi, mon pays réaffirme son profond attachement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Aussi portons-nous un grand intérêt au processus d'élaboration en cours des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015, et plaidons-nous pour qu'une attention particulière soit accordée à des secteurs vitaux, tels que l'agriculture, les énergies renouvelables, l'industrialisation et les infrastructures.

Le Burkina Faso réaffirme son attachement aux idéaux de l'ONU, fondés sur les principes de coexistence pacifique, de dialogue et de règlement pacifique des différends. C'est avec conviction que nous saluons et encourageons vivement le rapprochement entre la République populaire de Chine et la République de Chine (Taiwan), ainsi que le dialogue qui fonde une telle démarche.

Tout en militant en faveur d'une participation plus large de la République de Chine (Taiwan) aux institutions spécialisées de l'ONU, nous saluons l'esprit de compréhension dont fait preuve la communauté internationale, en admettant la participation de ce pays aux organisations internationales, afin de lui permettre de jouer un rôle accru sur la scène mondiale par sa contribution à la réalisation des objectifs de développement, notamment dans des pays comme le Burkina Faso. La réadmission de la République de Chine (Taiwan) au sein de l'Organisation mérite d'être examinée. Avec ses 23 millions d'habitants et le poids considérable de son économie, la République de Chine (Taiwan) s'impose aujourd'hui comme un acteur incontournable de la scène internationale en matière de promotion de la paix et de contribution aux efforts de développement.

En ce qui concerne l'embargo imposé à Cuba, le Burkina Faso rappelle sa position en faveur de sa levée pour permettre au peuple cubain de s'insérer harmonieusement dans le concert des nations.

Convaincu du rôle irremplaçable de l'ONU dans la promotion du multilatéralisme, mon pays souscrit aux réformes envisagées, notamment celles du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Compte tenu de la nature des nouveaux facteurs de menace à la paix et la sécurité internationales, il est nécessaire et équitable que d'autres continents puissent disposer de sièges permanents au sein du Conseil de sécurité. C'est la raison pour laquelle le Burkina Faso souscrit à la position commune africaine en faveur d'une augmentation du nombre des membres permanents du Conseil de sécurité, en vue de prendre en compte les attentes du continent africain.

Avec le concours de tous, et mus par l'esprit de solidarité et de partage, nous pourrons renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies en tant que véritable instrument de coopération en faveur de la paix, de la sécurité, de la justice et du développement.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Royaume du Cambodge, S. E. M. Hor Namhong.

M. Hor Namhong (Cambodge) (parle en anglais): Avant toute chose, je voudrais féliciter chaleureusement M. Sam Kutesa, de la République de l'Ouganda, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. J'ai toute confiance que sous sa direction, la soixante-neuvième session sera menée à bonne fin. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter vivement M. John William Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, de sa direction avisée et des inlassables efforts qu'il a déployés à la soixante-huitième session de l'Assemblée en guidant nos pas, en tant que Président, vers la réalisation de bien des réalisations remarquables.

À bien des égards, le monde dans lequel nous vivons traverse des moments critiques et la situation n'est guère reluisante. La communauté internationale reste gravement préoccupée par la tournure récente prise par les événements sur les plans géopolitique et de la sécurité dans plusieurs parties du monde. Ceux qui se font appeler État islamique d'Iraq et du Levant, avec leurs horribles crimes, menacent la paix, la sécurité et la stabilité de ces pays, déjà durement frappés par les conflits armés et la violence. En Syrie, la poursuite des hostilités armées est cause non seulement de la mort de milliers d'innocents, dont des enfants, mais aussi de millions de réfugiés. En Afrique, certains pays subissent aussi conflits armés et violence, qui mettent en péril la paix et la stabilité de cette région du monde. Tous ces conflits armés et ces crimes menacent la paix,

la stabilité et la sécurité non seulement de ces régions mais aussi du monde entier.

Afin de contribuer au processus de paix au Moyen-Orient et en Afrique, le Cambodge participe activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons déployé plus de 2000 Casques bleus au Liban, au Mali et au Soudan du Sud. En novembre, le Cambodge déploiera un autre détachement de 216 Casques bleus dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Alors que l'extrémisme menace la paix et la sécurité mondiales, la propagation de l'épidémie d'Ebola en Afrique est elle aussi devenue l'une des pires menaces auxquelles doive faire face le monde aujourd'hui. Il importe au plus haut point que la communauté internationale déploie des efforts concertés pour relever ce défi mondial avec efficacité et diligence.

S'agissant des hostilités entre la Palestine et Israël, la situation, malgré le fragile cessez-le-feu conclu dernièrement, demeure très préoccupante. Nous appelons toutes les parties à s'efforcer de reprendre des pourparlers de paix constructifs en vue de parvenir à un règlement politique viable permettant à deux États de vivre côte à côte en paix. Le Cambodge est persuadé que c'est le seul moyen de mettre un terme définitif à ce conflit de longue date.

La situation dans l'est de l'Europe reste inquiétante, en dépit d'un cessez-le-feu précaire, et pourrait présager, dans ses ramifications, un retour à la guerre froide.

En Asie, les tirs de missiles de la République populaire démocratique de Corée suscitent des préoccupations au sein de la communauté internationale et exacerbent la situation dans la région. Il faut reprendre les pourparlers à six afin d'explorer une voie possible de dialogue pacifique susceptible de déboucher sur une dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne.

Les changements climatiques représentent actuellement un défi évident à la communauté internationale, en même temps qu'un problème de sécurité humaine. La rapidité des changements climatiques a des effets dévastateurs sur les pays développés comme sur les pays en développement. Les pays en développement, essentiellement tributaires de l'agriculture, souffrent davantage des différents effets néfastes des changements climatiques, tels que la fréquence des typhons, des tempêtes, des inondations et

des sécheresses. Ainsi, des pluies de mousson diluviennes ont provoqué en 2013 d'importantes inondations dans tout le Cambodge, faisant 168 morts, causant 1 milliard de dollars de dégâts et touchant 1,8 million de personnes. Cette année encore, 12 des 25 provinces du Cambodge, ainsi que différentes villes, ont souffert d'inondations, qui ont fait 45 morts et affligé près de 100 000 familles.

Selon un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le réchauffement de la planète dû à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre résulte de l'utilisation que fait l'humanité des combustibles fossiles. Il ne fait aucun doute que les pays industrialisés, qui consomment la plus grande partie des combustibles fossiles dans le monde, sont les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, alors que les pays en développement, qui ne produisent que de faibles quantités de ces gaz, sont les principales victimes des changements climatiques. C'est pourquoi il est impératif que la communauté internationale donne une nouvelle impulsion – et la priorité – aux activités de lutte contre les changements climatiques, sur la base du principe des responsabilités communes mais différenciées.

Dans cette optique, et tout en applaudissant aux résultats fructueux du récent Sommet des Nations Unies sur les changements climatiques, tenu le 23 septembre à New York, le Cambodge espère que la vingt-et-unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques prévue à Paris en décembre 2015 aboutira à des mesures concrètes en vue de la conclusion d'un nouvel accord mondial juridiquement contraignant applicable à toutes les parties au titre de la Convention-cadre.

Conformément aux principes défendus par les Nations Unies en matière de développement durable et afin d'atténuer la menace des changements climatiques, le Cambodge a adopté son plan stratégique national sur le développement vert pour la période 2013-2030, qui vise un développement économique et social durable, en même temps que la protection de l'environnement, par le biais d'une utilisation rationnelle des matières premières et des ressources naturelles, d'un développement propre et de la préservation de la nature. Le Cambodge a également adopté plusieurs instruments juridiques portant sur un développement et une croissance respectueux de l'environnement, notamment le mémorandum d'entente sur la coopération en matière de croissance verte entre le Cambodge et l'Institut mondial

14-55188 5/36

de la croissance verte ainsi que le Conseil national de la croissance verte de Corée du Sud.

L'Asie du Sud-Est, qui est extrêmement vulnérable aux effets négatifs des changements climatiques, a mis en place en 2009 l'Initiative sur les changements climatiques de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), organe consultatif chargé de renforcer les capacités d'atténuation des risques et d'adaptation de la région. En tant que membre de l'ASEAN, le Cambodge participe pleinement à la mise en œuvre de cette initiative de l'Association par le biais du Groupe de travail de l'ASEAN sur les changements climatiques et du Plan d'action de l'ASEAN pour une action conjointe en cas de catastrophe climatique, dans le but de renforcer et d'approfondir la coopération régionale et internationale dans la lutte contre les changements climatiques.

L'année prochaine marque l'échéance des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Bien que certains de ces objectifs aient été réalisés, nous devons reconnaître qu'il y a encore beaucoup d'efforts à déployer pour atteindre les buts fixés, étant donné que les progrès ont été inégaux et insuffisants. Nombre de pays en développement n'ont pas réalisé leurs OMD, pour des raisons qui tiennent essentiellement à des engagements non tenus, des ressources trop limitées, un manque d'implication et le problème de l'insécurité alimentaire. La situation a pris un tour plus grave encore à cause de l'incertitude financière dans les pays développés, qui les a poussés à réduire leur contribution à l'aide publique au développement. Il faut donc une mobilisation mondiale plus audacieuse et plus ciblée pour aborder la dernière année qui reste pour atteindre les OMD.

Dans l'optique de réaliser les OMD, le Cambodge a défini ses propres objectifs de développement, sous le nom d'OMD pour le Cambodge, qui ont été intégralement incorporés dans notre plan national de développement stratégique 2014-2018. En conséquence, des progrès notables ont été accomplis, mettant le pays en position d'atteindre certains des OMD d'ici à la fin de 2015. Le but que le Cambodge s'est fixé de ramener le taux de pauvreté à 19,5 % à l'horizon 2015 a déjà été atteint, avant donc le délai prescrit, puisqu'il est tombé à 19 % dès 2013. Le Cambodge s'est ainsi vu décerner un prix des Nations Unies pour avoir réduit la faim de moitié avant l'échéance.

En matière de lutte contre le VIH/sida, le Cambodge a accompli des avancées considérables en réduisant progressivement la prévalence du VIH de telle sorte qu'elle ne s'établissait plus qu'à un taux de 0,6 %

en 2013. Dans ce domaine, le Gouvernement cambodgien a par ailleurs adopté une politique de retour à zéro qui vise à éliminer totalement les nouvelles infections à VIH, les décès liés au sida et la discrimination à l'égard des malades d'ici à 2020.

Outre son suivi des OMD pour le Cambodge, le Gouvernement royal du Cambodge a mis en place un cadre d'accélération de leur concrétisation, assorti d'une approche tendant à diligenter la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement humain. Le cadre est de nature à fournir les apports essentiels à l'exécution de notre plan national de développement stratégique 2014-2018, qui sert les fins de parvenir aux OMD restants et de poser les bases de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Le Cambodge adhère à l'opinion exprimée dans le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement l'après-2015, intitulé un Pour nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable, et qui doit être adopté par l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, selon laquelle le nouveau programme de développement devrait perpétuer l'esprit de la Déclaration du Millénaire et des meilleurs OMD en se concentrant sur des aspects tels que la pauvreté, la faim, l'assainissement, l'éducation et les soins de santé.

Le Cambodge estime que le programme de développement pour l'après-2015 devrait être réaliste et faire fond sur les enseignements tirés des difficultés rencontrées dans la réalisation des OMD, et en particulier veiller à ce que toute initiative de définition d'un objectif de développement plus large soit véritablement équilibrée et globale.

L'année 2015 est cruciale car elle marquera le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU et le dixième anniversaire du Sommet mondial de 2005, où les dirigeants du monde ont décidé de réformer l'Organisation pour mieux relever les défis géopolitiques et mondiaux de notre époque (résolution 60/1). À cette fin, l'Assemblée générale devrait disposer de moyens d'action accrus afin d'être à même de jouer un rôle de chef de file dans le renforcement du système des Nations Unies dans son ensemble. Le Conseil de sécurité devrait pour sa part, en tant qu'organe investi de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, rendre compte des réalités du monde d'aujourd'hui. En somme, nous jugeons qu'une

représentation plus équitable dans les organes des Nations Unies permettrait à l'Organisation de mieux faire face aux préoccupations mondiales qui appellent une réaction urgente.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, S. E. M. Murray McCully.

M. McCully (Nouvelle-Zélande) (parle en anglais): C'est un honneur pour moi de prendre aujourd'hui la parole devant l'Assemblée générale au nom du Premier Ministre et du Gouvernement néozélandais. Notre élection générale a eu lieu la semaine passée. Notre Premier Ministre, M. John Key, est occupé à former un gouvernement et ne peut donc être à New York aujourd'hui.

Tout d'abord, je tiens à saluer le succès de la troisième Conférence internationale des petits États insulaires en développement, tenue récemment au Samoa. Ce succès tient au travail extraordinaire accompli par le Samoa pour préparer la Conférence et à l'appropriation de l'ordre du jour par les petits État insulaires en développement (PEID). S'il est indéniable que les États en question accordent une grand valeur à la possibilité d'échanger des vues, il est également vrai qu'en l'occurrence leur intérêt était tenté de frustration, du fait que trop souvent par le passé les mots n'ont pas été traduits en actes. Je souscris sans réserve à ce sentiment. Le monde multilatéral est inondé de discours évoquant des plans, des stratégies et des financements, tandis que dans le monde réel où évoluent les PEID les mesures concrètes font défaut sur le terrain. Mon pays, la Nouvelle-Zélande, entend éviter cet écueil, en particulier dans notre région, le Pacifique.

Les énergies renouvelables occupaient une place de choix sur l'ordre du jour de la Conférence, comme lors du Sommet sur le climat de 2014 qui s'est tenu la semaine dernière à l'initiative du Secrétaire général. Les nations du Pacifique consacrent 10 % de leur produit intérieur brut et jusqu'à 30 % de la valeur totale de leurs importations à s'approvisionner depuis l'étranger en combustible diesel aux fins de produire de l'électricité. Le développement économique durable n'est donc tout simplement pas possible dans notre région, à moins de basculer vers les énergies renouvelables.

Des progrès notables sont accomplis, en particulier depuis le Sommet sur l'énergie dans le Pacifique que nous avons organisé à Auckland en mars 2013 avec le

concours de l'Union européenne et qui a donné lieu à des promesses de financement à hauteur de 635 millions de dollars pour plus de 50 projets. Les Tokélaou sont passées de l'emploi exclusif de combustibles fossiles à l'utilisation de sources renouvelables pour 93 % de leurs besoins énergétiques. Durant la Conférence même, nous avons ouvert une centrale de 2,2 mégawatts composée de panneaux solaires au Samoa. Un an plus tôt, nous avions mis en place une centrale de 1,2 mégawatt aux Tonga. Le mois prochain, nous lancerons l'exploitation d'un champ de panneaux solaires produisant 1 mégawatt à Rarotonga. Par ailleurs, d'ici un an, toutes les îles périphériques des Tuvalu et toutes celles (sauf une) des îles Cook fonctionneront avec pratiquement 100 % d'énergies renouvelables.

Nous enregistrons de vraies avancées dans la conversion de notre voisinage du Pacifique aux énergies renouvelables, ce qui se traduit par des effets bénéfiques notables sur l'environnement et renforce considérablement les perspectives de développement économique durable. Mon pays s'est engagé à verser 100 millions de dollars au profit de cette initiative. Nous n'attendons pas qu'un nouvel accord multilatéral soit conclu, ou un nouveau fond vert créé. Nous allons simplement de l'avant en nous appuyant sur des partenariats solides et nous obtenons des résultats concrets.

Parmi les autres thèmes centraux de la Conférence des PEID figurait la question de la viabilité des pêches. Elle revêt une importance cruciale pour notre région. Le principal atout économique du Pacifique réside en effet dans son secteur halieutique. L'an passé, le thon pêché dans les eaux du Pacifique a représenté une valeur de 3,3 milliards de dollars; pourtant, seuls 14 % de cette valeur, soit environ 460 millions de dollars, sont revenus aux nations du Pacifique. Ces cinq dernières années, la Nouvelle-Zélande a dépensé plus de 70 millions de dollars pour promouvoir une approche globale qui repose sur une surveillance accrue, la formation de contrôleurs, la sensibilisation aux pratiques de pêche commerciale, des initiatives de recherche scientifique et l'amélioration des méthodes de gestion.

Notre objectif est de faire en sorte que les propriétaires de stocks de thon du Pacifique reçoivent une part nettement plus importante de la valeur de cette ressource, et de veiller à ce qu'elle soit gérée de manière durable à l'avenir.

Un message clef qui est ressorti de la Conférence des petits États insulaires en développement est la

14-55188 7/36

nécessité de partager les expériences et les compétences entre les régions concernées. C'est ce qui commence à se produire. La gestion des pêches se prête particulièrement bien à une coopération accrue. Nous avons également entamé un processus de coopération interrégionale en matière d'énergie renouvelable par le soutien au développement de l'énergie géothermique dans les Caraïbes et en Afrique.

Bien que les petits États insulaires en développement fassent preuve d'un vrai leadership s'agissant des changements climatiques et du passage aux énergies renouvelables, ces questions exigent une action à l'échelle mondiale. Nous félicitons donc le Secrétaire général d'avoir convoqué le Sommet sur le climat ici-même, à New York, la semaine dernière. Nous prenons une part active à ces négociations et espérons qu'elles mèneront au succès de la Conférence de Paris l'an prochain. Nous avons fait une première promesse de don au Fonds vert pour le climat en signe de notre appui à l'effort mondial, mais nous continuerons à privilégier sans retenue les projets concrets porteurs de progrès réels dans notre région, auxquels nous continueront de consacrer l'essentiel de nos ressources.

L'autre événement majeur dans la région du Pacifique est l'élection qui a récemment eu lieu aux Fidji. Nous félicitons le Premier Ministre, son parti et le peuple fidjien de leur retour réussi à la démocratie. Le bon déroulement de cette élection aux Fidji revêt une énorme importance pour la région. Il me plaît de voir que, dans le sillage du rapport préliminaire du groupe d'observateurs multinationaux, le Forum des îles du Pacifique et le Commonwealth ont entamé le processus en faveur de la levée de la suspension des Fidji. Nous avons hâte de renouer et de consolider les liens qui nous unissent. Ni la Nouvelle-Zélande ni la République des Fidji ne peuvent envisager un avenir sans rapports étroits et constants l'une avec l'autre. Nous nous félicitons que les Casques bleus fidjiens qui étaient retenus en otages sur les hauteurs du Golan soient rentrés sains et saufs. Cet incident souligne une fois de plus les immenses difficultés et dangers auxquels les soldats de la paix de l'ONU sont confrontés et la responsabilité qui nous incombe à tous de veiller à la sûreté et à la sécurité des agents de l'ONU, qu'ils œuvrent au maintien de la paix ou dans d'autres domaines.

Ces bonnes nouvelles concernant notre région sont une bénédiction, parce que la situation dans d'autres endroits du monde semble particulièrement sombre.

Ce qui s'est passé ces derniers mois à Gaza a été un affront à l'humanité. La cause de la Palestine n'a pas été aidée par les roquettes que le Hamas a aveuglément tirées sur Israël. La cause de la paix au Moyen-Orient n'a pas été aidée par le pilonnage intense de Gaza par Israël, qui a coûté tant de vies humaines civiles. Nous nous félicitons qu'un cessez-le-feu ait été convenu après tant de faux départs et nous saluons le fait qu'il soit respecté pour l'instant. Nous appelons toutes les parties non seulement à faire taire les armes et les roquettes mais également à s'abstenir de tout acte qui pourrait déstabiliser une paix qui ne peut être qualifiée que de précaire. À cet égard, nous tenons à dire que nous regrettons vivement la décision d'Israël de s'approprier 400 hectares de terres détenus par des particuliers palestiniens près de Bethléem pour y installer des colonies. Cet acte est en soi profondément contre-productif.

Les problèmes du Moyen-Orient sont profonds et complexes. Ils remontent aux premiers jours de l'Organisation – et même avant. Mais ce qui s'est passé ces derniers mois à Gaza et sur la question de Gaza est un échec du présent – en termes de leadership, d'objectifs et de vision. Nous exhortons les dirigeants israéliens et palestiniens, tant en Cisjordanie qu'à Gaza, à honorer leurs responsabilités vis-à-vis de leurs peuples et de leurs fonctions.

En Syrie et en Iraq, nous voyons les conséquences véritablement terrifiantes de l'échec du leadership – tant au niveau national qu'au sein du Conseil de sécurité. La Syrie est une plaie purulente depuis plus de trois ans. Des milliers de Syriens sont morts, des millions sont devenus réfugiés et tout le peuple syrien souffre atrocement suite aux multiples conflits qui ont fait sombrer le pays. La tragédie syrienne commence désormais à toucher l'Iraq, déjà aux prises avec ses propres problèmes de longue date. Nombre d'acteurs, tant dans le passé récent que sur une période plus étendue, ont contribué à la situation face à laquelle nous sommes aujourd'hui, mais l'heure est venue de passer à l'action.

Nous devons trouver un moyen de contenir la folie de l'État islamique d'Iraq et du Levant, de remédier à la tragédie humanitaire et d'aider les peuples syrien et iraquien à se forger un avenir meilleur. Objectivement, quel que soit l'angle où on se place, cette situation appelle désespérément l'attention du Conseil de sécurité – et c'est le cas des deux côtés de la frontière. Il faut que les membres du Conseil et les Gouvernements concernés sortent de l'impasse idéologique qui maintient le Conseil

dans l'impuissance depuis trois ans. Le problème qui se pose à nous en Syrie et en Iraq est totalement inédit par rapport à tout ce qu'a connu l'ONU jusqu'à présent. Le contexte politique dans lequel il intervient ne pourrait guère être pire. Pourtant, il nous faut trouver un moyen de nous unir pour triompher de ce problème commun.

Le Conseil de sécurité est également paralysé s'agissant de l'Ukraine. Le Conseil en est réduit à être un simple témoin tandis que l'un de ses membres permanents porte atteinte à l'intégrité d'un autre État Membre. Nous avons conscience de la difficulté de gérer des tensions ethniques qui s'étendent de part et d'autre des frontières et des risques que les foyers de tensions locaux se transforment en crises nationales voire internationales. Mais, compte tenu du solide passé de coopération et des réalisations communes qui unissent la Russie et l'Ukraine, les dirigeants de ces pays n'ont aucune excuse à avoir laissé, comme ils l'ont fait, la situation s'envenimer au point que la paix et la sécurité internationales soient menacées. Des centaines de civils innocents à bord du vol MH17 ont déjà perdu la vie du fait d'une erreur doublée d'un mauvais calcul. Nous accueillons favorablement le cessez-le-feu convenu ce mois, et qui est en grande partie respecté. Nous appelons toutes les parties impliquées à prendre du recul, à réfléchir aux enjeux et à commencer à restaurer la confiance indispensable pour trouver une solution durable.

Les événements au Moyen-Orient et en Ukraine ont dominé les gros titres ces derniers mois et détourné l'attention des situations graves qui persistent en Afrique, en particulier en Libye, au Mali, en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Somalie et en République démocratique du Congo. L'ONU est directement impliquée pour tenter de régler ces crises, qui continuent de mettre à l'épreuve la capacité de l'Organisation et de l'Union africaine d'intervenir pour soulager les gigantesques souffrances humaines et de répondre à la nécessité permanente d'une aide extérieure afin de restaurer et de maintenir la paix, de protéger les populations civiles et d'acheminer l'assistance humanitaire. Ces situations, tout autant que celles qui prévalent au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, continueront d'exiger une attention constante du Conseil de sécurité et des efforts concertés de toute la famille des Nations Unies. Elles montrent que, malgré tous ses défauts et ses inégalités structurelles, le Conseil a toujours un rôle vital à jouer dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Mais il est un enseignement que nous devons tirer de toutes ces crises récentes : l'ONU doit fondamentalement améliorer sa performance en matière de prévention des conflits. Une fois que les combats battent leur plein, les options de paix disparaissent. La prévention est critique, pas uniquement dans les nouveaux conflits, mais également dans les situations de conflit gelé ou bien lorsque la consolidation de la paix n'a pas vraiment porté ses fruits.

Nous sommes très préoccupés par l'ampleur sans précédent de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Nous sommes conscients des énormes difficultés qu'elle pose pour les économies et la cohésion de la région sur les plans politique et de la sécurité. Nous allons continuer de contribuer à l'action humanitaire en cours, et lorsque notre nouveau gouvernement aura été formé, nous étudierons d'autres mesures concrètes à l'appui de l'effort international.

Dans 18 jours, les États Membres de l'ONU choisiront qui siégera au Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans. La Nouvelle-Zélande est candidate à cette élection depuis 2004. Cela fait 20 ans que nous n'avons pas siégé au Conseil. Notre campagne a été longue et ardue, et elle se poursuivra jusqu'au jour même de l'élection, le 16 octobre. Face à des concurrents solides, comme nos amies l'Espagne ou la Turquie, nous n'avons pas d'autre choix. Cette campagne nous a donné une excellente occasion de nous rapprocher des pays du monde entier. Nous accordons beaucoup d'importance aux nouvelles relations que nous avons nouées ainsi qu'à celles que nous avons renforcées. Quelle que soit l'issue, nous sommes déterminés à les faire durer.

Par le passé, la Nouvelle-Zélande a prouvé que, lorsqu'elle siégeait au Conseil, elle agissait avec fermeté, efficacité et indépendance, qu'elle défendait les droits des petits États et s'attachait à ce que les voix de tous soient entendues. Bref, comme l'a dit mon premier ministre l'année dernière à cette même tribune, il est inutile de faire partie du Conseil s'il s'agit simplement de faire de la figuration. Quelqu'un doit parler haut et fort et dénoncer ce qui se passe ou ce qui ne va pas, même si cela peut gêner ou déranger certains.

Avant tout, je peux assurer l'Assemblée que si elle est élue, la Nouvelle-Zélande aura une influence positive et crédible sur le Conseil de sécurité. La Nouvelle-Zélande est un pays intrinsèquement optimiste et les Néo-zélandais un peuple optimiste. Nous sommes convaincus que les choses peuvent aller mieux et sommes disposés, en tant que peuple, à travailler d'arrache-pied

14-55188 **9/36**

pour y parvenir. En dépit des nombreux défis qui émaillent l'ordre du jour international, nous espérons que l'ensemble des Membres de l'ONU nous donneront la possibilité de le prouver en nous permettant de siéger au Conseil de sécurité à partir de l'année prochaine.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour, S. E. M. K. Shanmugam.

M. Shanmugam (Singapour) (parle en anglais): Je tiens à exprimer nos félicitations à M. Sam Kahamba Kutesa pour son élection à la présidence de la soixanteneuvième session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès durant l'année à venir.

Nous ne traversons pas la pire des époques, mais pas la meilleure non plus. Les conditions de vie sont certes bien meilleures pour un nombre sans précédent de membres du genre humain. Mais nous sommes aussi confrontés à des crises mondiales de plusieurs types : des conflits internes et transfrontaliers, des épidémies, des catastrophes aussi bien naturelles que causées par l'homme, les changements climatiques et la criminalité internationale. De graves menaces terroristes et extrémistes pèsent sur nous. La dernière manifestation en est l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), une entité brutale et cruelle, véritable simulacre de tout ce que la religion représente. Ses actes de cruauté innommables, notamment les enlèvements et les meurtres barbares de civils, constituent des crimes contre l'humanité. Singapour condamne dans les termes les plus forts ces actes terroristes. L'EIIL va continuer de s'en prendre à ceux qui ne se conforment pas à ses desseins extrémistes.

La menace que constituent ce terrorisme et cette idéologie radicale ne se limite pas au Moyen-Orient. Elle touche le monde entier. On estime que 15 000 étrangers originaires d'au moins 80 pays, y compris de l'Asie du Sud-Est, sont allés combattre en Syrie et en Iraq. Le fait même que l'EIIL puisse attirer autant de combattants étrangers met en évidence la nécessité d'adopter une stratégie globale pour en venir à bout. Outre les efforts militaires et de renseignement, nous devons aussi lutter contre l'idéologie radicale servant à recruter des combattants étrangers et à alimenter leurs visées extrémistes.

Singapour soutient fermement tous les efforts de coopération internationale et régionale. Nous saluons le leadership énergique des États-Unis, notamment dans la formation de la coalition internationale pour lutter contre la menace de l'EIIL. Nous saluons également l'adoption de la Déclaration de Djedda par les pays arabes, qui se sont engagés à faire front commun contre l'EIIL. La résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité sur les combattants terroristes étrangers, dont Singapour s'est portée coauteur, constitue une étape importante dans la lutte contre le terrorisme mondial, et sera déterminante pour supprimer tout appui financier et matériel à l'EIIL et prévenir l'afflux de combattants terroristes étrangers. Aucun pays n'est à l'abri de ces problèmes. Nous devons les combattre à tous les niveaux. Le développement économique équitable, la bonne gouvernance et la stabilité politique et sociale sont indispensables pour accroître la capacité des pays de résister à ces menaces.

Le thème choisi par le Président pour la présente session, à savoir « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 », et le fait qu'il mette l'accent sur la nécessité que le programme de développement pour l'après-2015 soit global et axé sur l'action arrivent à point nommé. Singapour salue le travail réalisé par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, et attend avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur les recommandations de celui-ci.

Nous saluons également les contributions de grandes instances, telles que la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui s'est tenue récemment au Samoa. Singapour a eu le privilège de coprésider, avec la Nouvelle-Zélande, le comité préparatoire de cet événement. Il importe que les points de vue et les préoccupations des petits États soient dûment pris en compte dans le programme de développement pour l'après-2015. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été couronnés de succès du fait de la démarche pragmatique, quantifiable et axée sur les résultats mise en place vis-à-vis des cibles qui les accompagnaient. Nous espérons que la même démarche sera adoptée pour le programme de développement pour l'après-2015. Les OMD qui n'ont pas été totalement réalisés doivent faire partie intégrante du programme pour l'après-2015.

Concernant les principes du développement durable, Singapour participe activement aux discussions relatives à l'après-2015, en se concentrant sur les domaines où elle peut apporter une contribution, des principes clefs qui ont été déterminants dans notre

développement et qui pourraient se révéler pertinents pour d'autres pays en développement.

Le premier principe est celui du gouvernement honnête et compétent. La corruption est un frein au développement et une source intrinsèque d'instabilité sociale. La combattre requiert une volonté politique, un fort leadership et une vigilance permanente de la part de la société tout entière.

Le deuxième principe est que l'état de droit fait partie intégrante du développement durable. Les gouvernements ont besoin d'institutions solides et efficaces. Ces institutions, y compris celles de la fonction publique, du système judiciaire et du maintien de l'ordre, doivent se fonder sur les principes fondamentaux que sont la justice pour tous et la méritocratie, indépendamment de l'origine ethnique, de la religion ou du sexe. Le capital social, c'est-à-dire la confiance que les individus ont les uns envers les autres, de même qu'à l'égard de leurs dirigeants et du système, est tout aussi indispensable au développement durable que le capital financier.

Le troisième principe est que la politique socioéconomique doit être pragmatique, et non dogmatique. Singapour ne préconise nullement un modèle standard de gouvernement ou de structure économique. Le seul modèle qui vaille est de faire avec ce qu'on a en fonction de la culture et des ressources du pays, et d'agir avec prudence et dans l'intérêt du peuple. Les politiques doivent être jugées à leurs résultats, et non sur leur contenu idéologique. Une attention constante et une mise en œuvre qui s'adapte aux circonstances sont indispensables pour atteindre des objectifs à long terme. Telles sont les idées que nous défendrons au cours du débat.

Puisque les centres urbains des petits États tendent à avoir un poids social, politique et économique disproportionné par rapport au reste du pays, un centre urbain dysfonctionnel peut avoir des effets négatifs bien plus importants dans un petit pays que dans un grand. Aujourd'hui, un peu plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. En 2050, cette proportion atteindra 70 %. Cette croissance se fera pour l'essentiel en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Comme il est indiqué à la page 17 du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, c'est dans les villes que la bataille pour le développement durable se gagnera ou se perdra. Une urbanisation mal gérée peut creuser les inégalités. L'Asie abrite déjà 61 %

des personnes qui vivent dans des bidonvilles dans le monde, et l'Afrique environ 26%. L'Organisation de coopération et de développement économiques estime que d'ici à 2030, 2 milliards de personnes vivront dans la pauvreté urbaine et seront exposées à la surpopulation, aux épidémies, à la criminalité et à la pollution.

Pourtant, l'urbanisation a joué un rôle important dans les progrès vers la réalisation des OMD, notamment pour ce qui est de l'élimination de la pauvreté. Les villes dynamiques tirent vers le haut leur arrière-pays rural. Aujourd'hui, les villes représentent plus de 80 % du produit intérieur brut mondial. Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution 66/288, annexe) lui-même constate que les villes bien planifiées favorisent le développement à long terme des sociétés sur les plans économique, social et environnemental. Elles sont des moteurs de croissance et utilisent plus efficacement les ressources que les sociétés rurales.

M. Gata Mavita wa Lufuta (République démocratique du Congo), Vice-Président, assume la présidence.

Le défi consiste donc en fait à bien gérer l'urbanisation. Singapour contribue aux délibérations sur l'urbanisation durable en sa qualité de coprésidente du Groupe des amis des villes durables. Le Centre de Singapour pour des villes vivables a été créé en 2008 pour recueillir, générer et partager des connaissances sur les villes durables. Il a mis au point un « cadre de vivabilité » devant servir à analyser tout ce qu'impliquerait effectivement une ville durable et à aider les pays à définir la politique qui peut leur permettre de réaliser cet objectif. Pour nous, une ville durable est synonyme d'économie compétitive, de viabilité environnementale et de qualité de vie élevée pour tous les habitants, riches comme pauvres. Nous espérons que le cadre de vivabilité pourra être incorporé aux délibérations de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable - Habitat III - en 2016.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, Singapour a présenté l'an dernier à l'Assemblée générale la résolution 67/291 visant à proclamer le 19 novembre Journée mondiale des toilettes, dans le cadre de l'initiative Assainissement pour tous. Cette année, nous marquerons cette Journée en collaboration avec les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile concernés en mettant l'accent sur les graves problèmes auxquels sont confrontées les femmes et les filles qui n'ont pas accès aux services

14-55188 11/36

d'assainissement de base. Cette question doit faire l'objet de plus d'attention qu'elle n'en a reçu jusqu'à présent.

Quelle est la voie à suivre? Une fois que le programme de développement pour l'après-2015 aura été arrêté, les pays devront se pencher sur la question de sa mise en œuvre. La coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire en matière de renforcement des capacités et d'échanges d'expériences joue un rôle important dans la marche en avant. Dans ses premières années de son existence, Singapour a bénéficié des conseils d'experts des organismes spécialisés, des organisations internationales et des pays développés. En 1992, nous avons créé le Programme de coopération de Singapour pour partager notre expérience de développement, nos réussites comme nos échecs, avec d'autres pays en développement. Le Programme vise à renforcer les capacités dans des domaines qui pourraient intéresser les différents pays, dans l'espoir d'en faciliter le cheminement vers le développement. Récemment, à l'occasion de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, au Samoa, Singapour a lancé un programme spécifique destiné aux petits États insulaires en développement.

Singapour appuie la conception universelle et sans exclusive adoptée à l'égard du programme de développement pour l'après-2015. Chaque société doit tirer ses propres enseignements de sa propre expérience et trouver des solutions en fonction de son contexte national. Naturellement, il y a inévitablement des divergences d'opinions, mais nous ne devons pas perdre de vue notre objectif à terme, qui est de mettre fin à l'extrême pauvreté de notre vivant. Grâce aux OMD, nous sommes parvenus à diminuer de moitié le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, et il est réellement permis d'espérer faire mieux.

Oeuvrons tous de concert pour être en mesure, d'ici le soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, en 2015, de nous unir autour d'une vision claire de la manière dont nous devons procéder pour offrir aux générations futures l'avenir que nous voulons.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de l'Irlande, S. E. M. Charles Flanagan.

M. Flanagan (Irlande) (parle en anglais) : Je suis très honoré de représenter l'Irlande aujourd'hui à l'Assemblée générale. Malheureusement, ce rassemblement a lieu à une époque dangereuse de l'histoire mondiale. Les délégués ici présents représentent un monde confronté à de nombreux problèmes, mais nous pouvons affronter ces problèmes en nous montrant unis dans l'action et les vaincre si nos dirigeants déploient des efforts dynamiques, en particulier l'ONU. En effet, l'ONU doit être en première ligne des efforts visant à éliminer le terrorisme là où il s'épanouit, à préserver la souveraineté des États lorsqu'elle est menacée et à promouvoir et protéger la paix et les droits de l'homme lorsque ces éléments essentiels à la dignité et au bonheur de la personne sont inexistants.

Je me pencherai cet après-midi sur les conflits qui secouent le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est, et ce de manière à exposer les principes que suit mon pays en matière de politique étrangère. Premièrement, le dialogue et le compromis permettent de régler des conflits épineux entre les peuples. Deuxièmement, le respect de l'état de droit et la solidarité au sein de la communauté internationale sont de mise lorsqu'un État démocratique est menacé. Troisièmement, nous sommes fermement attachés au maintien de la paix tout en maintenant la neutralité militaire de l'Irlande. Quatrièmement, le développement est d'une importance capitale. Enfin et surtout, il importe de promouvoir les droits de l'homme, en particulier les droits des minorités et ceux des femmes et des filles dans ce monde troublé.

Je vais commencer par évoquer certaines idées en ce qui concerne la nécessité de réformer l'ONU et le Conseil de sécurité. Le monde est assiégé par les guerres et la terreur sur de nombreux fronts. Des reportages déchirants concernant l'escalade du nombre de morts et de réfugiés, les massacres d'innocents, les souffrances d'enfants et d'adultes vulnérables en Iraq, en Syrie, à Gaza, en Ukraine et dans le cadre de nombreux autres conflits monopolisent les ondes, la télévision et Internet. Ceux que nous représentons à l'Assemblée attendent à juste titre que l'ONU soit à l'origine de l'action. Malheureusement, cette institution semble trop souvent paralysée et empêtrée dans des situations dans lesquelles elle devrait se montrer décisive et solide.

Le problème n'est pas que nous ne disposions pas des instruments nécessaires; les nombreux succès de l'Organisation montrent amplement la capacité qu'elle a de prendre des mesures décisives et efficaces lorsque la volonté politique nécessaire est mobilisée. Pour être en mesure de faire face aux multiples problèmes graves et complexes qui dominent l'actuelle session de

l'Assemblée, l'ONU doit revoir ses méthodes de travail et ses priorités. Les ressources doivent être orientées vers les domaines où le besoin s'en fait le plus sentir et utilisées de manière aussi efficace que possible.

Il faut, en particulier, changer la manière d'aborder les travaux du Conseil de sécurité – initiative que l'Irlande et ses partenaires du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence promeuvent activement. Tout en souhaitant que le pouvoir de veto au Conseil soit aboli à terme, l'Irlande se félicite de l'initiative prise par la France, avec l'appui du Mexique, de proposer une réglementation plus stricte de l'utilisation de ce pouvoir par les membres permanents du Conseil. En outre, l'Irlande appuie l'augmentation du nombre de membres du Conseil de sécurité afin de refléter plus exactement les équilibres régionaux et les réalités démographiques et économiques mondiales actuelles.

Le rétablissement de la paix au Moyen-Orient reste un défi redoutable. En tant qu'États Membres, nous devons faire davantage pour appuyer les efforts d'importance vitale que déploie l'ONU en Syrie et dans le cadre des nombreuses autres crises humanitaires qui secouent la région. Je tiens à rendre un hommage particulier au rôle héroïque que joue l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ainsi qu'au courage et au dévouement dont fait preuve son personnel à Gaza, dont 11 membres ont tragiquement perdu la vie durant le terrible conflit survenu récemment. Nous avons tous une dette envers Pierre Krähenbühl et ses collègues, qui fournissent un soutien indispensable à la population de Gaza depuis de nombreuses années.

Notre objectif doit être d'empêcher toute réapparition des engrenages de violence récurrents qui ont déjà touché Gaza et le sud d'Israël à trois reprises, avec des conséquences particulièrement dévastatrices en juillet et août derniers. À chaque nouveau cycle de violence, les positions des deux parties au conflit semblent se durcir, et pourtant, au bout du compte, nul ne peut aspirer à la paix plus que ceux qui sont directement touchés par son absence.

Il est largement reconnu qu'il faudra, pour parvenir à une paix durable, éliminer définitivement les causes profondes de la récente flambée de violence. Les restrictions et les blocages imposés à Gaza depuis sept longues années doivent être levés. De même, il faut offrir des garanties à l'ensemble des Israéliens et des Palestiniens contre la violence aveugle, que cette violence prenne la forme de tirs de roquettes en

direction d'Israël ou de frappes punitives qui ont des conséquences dévastatrices pour Gaza et sa population.

Par ailleurs, le rétablissement d'une paix globale entre les peuples israélien et palestinien s'est trop fait attendre. Nul ne se fait la moindre illusion quant aux compromis difficiles et douloureux qui vont s'avérer nécessaires. Cependant, je pense qu'en fait, la majorité des Israéliens et des Palestiniens sont conscients de ce que la concrétisation d'une solution des deux États, juste et négociée, est la véritable et seule base de la paix et de la sécurité pour eux. Il reste essentiel d'éviter toutes actions et politiques qui font obstacle à cette possibilité.

Au moins, il existe une vision claire des compromis difficiles nécessaires pour parvenir à une paix durable entre les peuples d'Israël et de Palestine, alors que la situation en Syrie, pays voisin, semble poser des défis encore plus graves actuellement. Au cours des trois dernières années et demie, près de 200 000 personnes ont perdu la vie dans ce conflit brutal, aux mains de l'État et des groupes militants. En fin de compte, la solution à la guerre civile en Syrie n'est pas une solution militaire. J'exhorte vigoureusement l'ensemble de la communauté internationale à apporter son plein appui à l'Envoyé spécial, M. de Mistura, dans ses efforts pour promouvoir un règlement politique fondé sur les principes du Communiqué de Genève du 30 juin 2012. Il faut prendre des mesures face aux violations flagrantes du droit international commises par toutes les parties au conflit syrien et saisir la Cour pénale internationale à cet égard. Toutes les parties, en particulier le régime d'Al-Assad, doivent s'acquitter de leurs obligations au titre des résolutions 2165 (2014) et 2139 (2014) du Conseil de sécurité, cesser d'entraver des efforts humanitaires vitaux et mettre un terme à des atrocités qui consistent entre autres choses à assiéger des communautés entières et à essayer de les soumettre en les affamant.

La montée de l'extrémisme dans la région, dont nous sommes les témoins aujourd'hui, est une source de vive préoccupation pour nous, et je sais que tous à l'Assemblée partagent cette préoccupation. La soif de sang et l'inhumanité affichées par l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL) dans ces pays ont choqué et révolté tous les peuples civilisés. Les scènes de destruction et de déplacement d'anciennes communautés chrétiennes du nord de l'Iraq sont à fendre le cœur. La gratuité – voire la désinvolture – avec laquelle est abordée la forme la plus macabre de meurtre, à savoir la décapitation; les violences sexuelles barbares perpétrées à l'encontre des femmes et des filles; la dépravation qui consiste à

14-55188 13/36

mettre des armes dans les mains d'enfants; le fait de prendre pour bouc émissaire des individus sur la base de leur appartenance ethnique ou de leur religion, qu'ils soient chrétiens, yézidis, kurdes, sunnites, chiites ou juifs – tout cela renvoie à une mentalité et à une culture dont nous pensions qu'elles étaient reléguées aux poubelle de l'histoire depuis longtemps. La montée de l'EIIL, la poursuite des activités d'Al-Qaida et la montée en puissance de Boko Haram démontrent clairement que la communauté internationale ne peut pas se permettre le luxe de faire preuve de complaisance face à la montée de l'extrémisme. Nous devons unir nos efforts et nous mobiliser pour faire face à cette menace, et nous devons le faire en ayant conscience de l'urgence de la situation.

La crise ukrainienne est la crise politique la plus grave qu'ait connue l'Europe depuis plusieurs décennies. La situation en Ukraine a de profondes implications sur la viabilité et l'avenir d'un système international fondé sur le respect de l'état de droit. Les actions de la Fédération de Russie, d'abord en Crimée, puis dans l'est de l'Ukraine, constituent une violation flagrante de toute une série d'accords internationaux. D'abord et avant tout, nous ne devons pas oublier la violence déplorable infligée à des civils innocents en Ukraine depuis de longs mois et la grave crise humanitaire qui s'en est ensuivie. Il ne peut y avoir de solution militaire à cette crise. Nous appuyons fermement la voie du dialogue diplomatique et nous saluons le plan de paix du Président Poroshenko. Nous avons été encouragés par l'accord de Minsk conclu ce mois-ci dans le cadre du groupe de contact trilatéral. Une solution politique durable doit être fondée sur le principe du respect de la souveraineté de l'Ukraine et prévoir des garanties claires sur la sécurité des frontières, le désarmement de tous les groupes illégaux et le retrait des forces étrangères.

L'Irlande est fière de sa participation de longue date aux missions de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde entier, depuis 1958. Nos soldats ont apporté une contribution importante à la paix et à la stabilité internationales : 82 d'entre eux ont fait le sacrifice ultime. Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler et saluer la mémoire de tous ceux qui sont tombés dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies depuis que nous nous sommes réunis à l'occasion du dernier débat général, il y a un an. Aujourd'hui, environ 370 hommes et femmes irlandais servent au sein des missions de maintien de la paix des Nations Unies, la plupart au Moyen-Orient. L'environnement dans lequel ils opèrent est de plus en plus complexe et difficile. À l'instar du Département

des opérations de maintien de la paix, nous attachons la plus haute importance à la sûreté et à la sécurité de notre personnel. Je me félicite vivement de l'annonce par le Secrétaire général d'une étude d'ensemble des activités de maintien de la paix des Nations Unies. Cela devrait permettre à l'Organisation de maintenir sa capacité à promouvoir la paix et la stabilité à l'échelle internationale.

Je puis assurer l'Assemblée que les hommes et les femmes irlandais continueront de porter fièrement le béret bleu au service de l'Organisation des Nations Unies et en vue de l'avènement d'un monde meilleur. La semaine passée, lors de la réunion de haut niveau sur le maintien de la paix organisée par le Secrétaire général et le Vice-Président des États-Unis, M. Biden, j'ai eu le plaisir d'annoncer une initiative de mon gouvernement visant à mettre à la disposition des soldats de la paix africains un nouveau programme de formation qui mettra notamment l'accent sur des questions telles que la protection des civils, la problématique hommesfemmes, les droits de l'homme, une formation aux fonctions de direction et la logistique.

La participation pleine et sur un pied d'égalité des femmes est un autre élément essentiel pour édifier des sociétés pacifiques et stables. Les femmes jouent un rôle crucial en tant qu'agents du changement et doivent être des protagonistes à part entière dans la marche de notre histoire mondiale. La volonté politique est un élément crucial de la promotion de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. La résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité a été un jalon dans la reconnaissance de cette réalité, et les résolutions ultérieures, dont la plus récente est la résolution 2122 (2013), témoignent de notre détermination à poursuivre l'objectif d'une participation pleine des femmes au processus politique, en tant qu'acteurs à part entière. Nous nous félicitons de l'attention accrue que le programme actuel de l'Organisation des Nations Unies accorde à juste titre à la lutte contre le fléau que constituent les violences sexuelles en période de conflit armé.

Toutefois, nous devons traduire nos engagements à l'échelle mondiale en mesures concrètes. Garantir véritablement l'égalité des sexes exige un engagement de notre part à tous ici présents, hommes et femmes. L'Irlande est fière d'avoir pris cet engagement. En janvier prochain, nous allons lancer notre deuxième plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité. Cela fait partie intégrante de notre engagement constant à veiller à ce que les femmes et les filles puissent

réaliser tout leur potentiel, vivre à l'abri de la peur et prendre la place qui leur revient dans les processus de prise de décisions.

La menace mondiale que constitue la propagation du virus Ebola en Afrique de l'Ouest nous rappelle que tous les défis auxquels nous sommes confrontés ne sont pas d'origine humaine. L'Irlande participe activement à la lutte contre cette épidémie au Libéria et en Sierra Leone. La résolution 2177 (2014) du Conseil de sécurité, coparrainée par 130 États Membres, témoigne du sérieux avec lequel le monde a réagi face à ce problème et de la nécessité pour l'Organisation des Nations Unies d'agir d'urgence.

L'année prochaine, 2015, sera d'une grande importance dans la lutte pour éliminer la pauvreté extrême et la faim. Il nous reste 15 mois pour maximiser les progrès dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et seulement 12 mois pour négocier un nouveau cadre de développement international. Ce cadre doit marquer un changement de paradigme en faveur du développement durable, avec des cibles claires et ambitieuses de nature à permettre d'éliminer la pauvreté extrême, la faim et la malnutrition en l'espace d'une seule génération. L'Irlande continue à jouer son rôle au sein de l'ONU et avec ses partenaires sur le terrain. Nous mettons en particulier l'accent sur les scandales persistants que sont la faim, le retard de croissance chez les enfants et la mortalité infantile et maternelle dans un monde d'abondance. Je me félicite de l'adoption, la semaine passée, par le Conseil des droits de l'homme d'un projet de résolution présenté par l'Irlande, sur la mortalité et la morbidité évitables d'enfants de moins de 5 ans. Il est en effet déplorable qu'environ 6,6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, essentiellement de causes que l'on peut prévenir et traiter.

L'Irlande coopère avec ses partenaires en Afrique pour remédier aux effets dévastateurs des changements climatiques, en particulier sur les petites exploitations agricoles. La semaine passée, nous avons adhéré à l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques. Jeudi dernier, ici au Siège de l'ONU, j'ai co-organisé une réunion pour appuyer l'initiative Défi Faim zéro, lancée par le Secrétaire général. Quelques jours avant cela, à Dublin, UNICEF Irlande m'a transmis un message des jeunes Irlandais, qui nous invitent à redoubler d'efforts et qui m'ont rappelé, dans leurs propres termes, que « cela nous concerne ». L'engagement de l'Irlande en faveur

d'un avenir plus équitable, plus inclusif et plus viable pour les enfants du monde se traduit dans la pratique par notre programme de développement et notre travail avec nos partenaires en Afrique sub-saharienne. En dépit des conditions économiques extrêmement difficiles de ces dernières années, nous sommes fiers d'avoir pu stabiliser le financement de notre programme d'aide. Les efforts visant à l'élimination de la pauvreté et de la faim resteront un élément central de notre politique étrangère.

Les événements survenus récemment dans le monde ont démontré que l'on continue de violer les droits de l'homme et les libertés fondamentales et d'y porter atteinte, en particulier en période de conflit. Dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui, des femmes et des hommes courageux s'emploient à attirer l'attention sur les violations des droits de l'homme et à lutter contre celles-ci et à défendre les opprimés ou les sans voix. Je salue le courage de ces défenseurs des droits de l'homme et, au nom de l'Irlande, je m'engage à continuer d'œuvrer en faveur de mesures décisives, que ce soit à l'ONU ou à l'Union européenne, afin de les soutenir. En sa qualité de membre du Conseil des droits de l'homme, l'Irlande s'est toujours employée à mettre en relief les contributions importantes de la société civile à la promotion des droits de l'homme et à l'édification de sociétés démocratiques.

La semaine dernière, le Conseil a adopté par consensus une résolution importante (A/HRC/RES/27/31), à l'initiative de l'Irlande, priant les États de créer et de maintenir un environnement sûr et favorable dans lequel la société civile peut agir sans entrave et en toute sécurité. Nous condamnons fermement toutes les formes de persécution et de discrimination fondées sur la religion ou les croyances. La persécution de chrétiens et d'autres minorités au Moyen-Orient ainsi que la récente multiplication des attaques antisémites, en particulier dans un certain nombre de pays européens, me préoccupent énormément. Trop souvent à travers l'histoire, le monde a fermé les yeux lorsque des groupes minoritaires vulnérables étaient pris pour cible, ce qui était souvent le prélude à un conflit plus grave.

Sur une note plus positive, en tant qu'ancien Ministre de l'enfance et de la jeunesse de l'Irlande, j'ai été particulièrement honoré, la semaine dernière, de ratifier le troisième Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant qui réaffirme la détermination de mon gouvernement à protéger et promouvoir les droits de l'enfant en Irlande.

14-55188 **15/36**

Enfin, je considère que, quand elle est très efficace, l'ONU, cette grande organisation, est une force salutaire dans le monde dont une grande partie du potentiel n'a pas encore été exploitée. Les réalisations incontestables dans des domaines tels que le maintien de la paix, le règlement des conflits, le développement et l'action humanitaire, auxquels l'Irlande est fière de contribuer, doivent nous redonner confiance dans notre capacité commune et nous encourager à nous attaquer aux problèmes auxquels nous devons faire face aujourd'hui et aux nombreux autres qui se poseront à l'avenir.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay, S. E. M. Luis Almagro.

M. Almagro (Uruguay) (parle en espagnol): Le monde est dur et difficile; le monde est compliqué. C'est parfois un monde funeste dans lequel 6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, à cause de problèmes de malnutrition pour un grand nombre d'entre eux; un monde où la violence revêt une nouvelle dimension de terreur et d'horreur, avec des centaines de milliers de morts en Libye, en Syrie, en Iraq; et où les violations des droits de l'homme et les crimes contre l'humanité sont de plus en plus fréquents, d'une férocité inouïe et une constante dans les pays dont nous examinons la situation.

C'est un monde où le tabac tue chaque année 8 millions de personnes, un acte de génocide invraisemblable qu'on ne peut arrêter, qui réclame des marchés toujours plus ouverts, plus libres, moins encadrés, qui souhaitent toujours plus de garanties pour opérer sans tenir compte des droits à la vie et à la santé. C'est un monde où des bombes militaires frappent les écoles et tuent ceux qui s'y trouvent, les membres de groupes minoritaires ethniques ou religieux et ceux et celles qui peuvent avoir des idées politiques différentes. C'est un monde où les catastrophes naturelles détruisent des pays et reviennent y faire des ravages l'année suivante et l'année d'après, comme cela s'est produit dans des pays frères des Caraïbes. Dans ce monde, ceux qui ont voulu s'ériger en police mondiale ont laissé derrière eux, là où ils sont allés, des désastres sociaux et politiques. La gouvernance mondiale ne vise pas à défendre des droits mais des intérêts, des intérêts qui ont coûté des vies humaines et entraîné des violations des droits de l'homme, des migrations, des personnes devant fuir leurs foyers, leurs villes, leurs pays, et être de nouveau en proie à la peur, la violence et à la mort.

L'ONU n'a pas été en mesure de mettre en place le système nous permettant de trouver une solution à cela. Elle a totalement échoué dans sa dimension éthique. Les discussions, les documents et les réunions n'ont pas manqué, mais ce qui a manqué, ce sont des solutions humaines. Notre éthique est collective et doit être axée sur les personnes. Notre construction éthique à l'ONU devrait être collective et nous permettre de nous intégrer à la diversité, de nous libérer grâce à la démocratie et à la participation. Nous devons continuer de renforcer le multilatéralisme car c'est le seul moyen et l'instrument essentiel qui nous permettra de continuer d'intégrer toujours plus de droits à cette construction éthique pour un nombre toujours croissant de personnes. Nous devons grandir, nous épanouir dans la liberté.

Les crises politiques et financières dans le monde ont trait aux valeurs et normes éthiques communes. Le monde d'aujourd'hui est dans une confusion totale. Les crises humanitaires y succèdent aux crises politiques qui, à leur tour, succèdent à des crises financières, économiques et sociales. Ici, nous avons notre propre microclimat : vêtements élégants, grands restaurants et belles voitures modernes. Ici, nous ne savons pas ce que vivent ceux qui se trouvent maintenant dans un camp de réfugiés, ceux dont les membres de la famille ont été assassinés et leurs villages détruits, ceux qui ont subi des tortures, ceux dont l'environnement a été détruit par les effets des changements climatiques. Nous ne pouvons pas laisser une personne ayant obtenu un droit le perdre, en avoir moins aujourd'hui que demain. Nous devons protéger cette personne et lui offrir de meilleures possibilités.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont été un instrument utile pour rassembler et canaliser les efforts en vue d'atteindre des buts précis. Nous ne devons pas laisser les pays déployer seuls ces efforts. Chaque année, il faut redoubler d'efforts et rechercher des définitions plus claires des objectifs de développement durable qui figureront dans le programme de développement pour l'après-2015 de manière équilibrée, transparente, consensuelle en vue d'intégrer les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale; d'éliminer la pauvreté; de donner naissance à une démarche axée sur les droits de l'homme; et de reconnaître ces droits.

Et cette richesse due à la croissance du produit intérieur brut, des investissements, de nos exportations

et de notre dynamique de croissance et de développement productif doit aller de pair avec la logique des droits. Nous sommes plus développés, nous sommes plus riches quand nous pouvons exercer plus de droits, quand plus de droits sont protégés, quand nous avons plus de garanties concernant la lutte contre les inégalités croissantes du monde actuel. La pauvreté se vit à de multiples niveaux, et chaque pays est tenu d'accorder toujours plus de droits à sa population pour l'aider à sortir de la pauvreté, pour créer de meilleures conditions en assurant l'égalité et en mettant fin à la discrimination.

Tous les efforts sont bons, dans chacun de nos pays, dans chaque organisation non gouvernementale qui montre la voie à suivre, dénonce des atteintes aux droits de l'homme ou cherche à offrir de meilleures possibilités aux femmes, aux enfants, aux adolescents et aux jeunes, aux adultes et aux migrants, dans tous les domaines : santé, éducation, protection sociale, travail décent, moyens de subsistance, perspectives sociales et débouchés économiques, qu'il s'agisse de travailleurs ruraux ou d'employés domestiques. Chaque personne a un énorme potentiel que nous devons protéger et développer.

La problématique hommes-femmes que nous devons promouvoir doit également correspondre à des droits essentiels pour chaque personne qui risque de souffrir de discrimination dans le monde. La question des femmes est un des facteurs de développement les plus puissants imaginables. Toute forme de discrimination implique une forme de sous-développement, quelle qu'elle soit. En effet, la discrimination fondée sur le sexe, l'appartenance ethnique, la religion, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou le statut migratoire est à l'opposé de ce dont nous avons besoin dans nos sociétés de plus en plus ouvertes.

Nos sociétés doivent intégrer tous les droits dans notre système politique et notre protection juridique, qu'il s'agisse de lois relatives au mariage entre personnes de même sexe, à l'union civile pour les lesbiennes, les gays, les bisexuels et transgenres, qui luttent pour garantir l'égalité et mettre fin à la discrimination basée sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle. Ces droits font partie de la meilleure construction sociale : l'amour. L'amour est l'élément essentiel qui élimine les inégalités et la discrimination, qui fait que nous sommes tous égaux, que nous nous identifions à nos semblables.

Le programme global en faveur des droits de l'homme doit être basé sur un nombre accru de droits en faveur d'un plus grand nombre de personnes pour que chacun puisse grandir dans la liberté et l'égalité. Nous devons continuer de progresser concrètement sur des questions sociales comme les maladies transmissibles et non transmissibles et de lutter contre le tabagisme qui tue, comme je l'ai dit, 8 millions de personnes chaque année, chiffre qui doit encore augmenter d'après les prévisions. C'est pourquoi il est essentiel que nous élaborions des politiques nationales favorisant des modes de vie plus sains.

En 2013, l'Uruguay a légalisé la vente de cannabis, optant ainsi pour un modèle de réglementation alternatif afin de lutter contre le trafic de drogues et ses conséquences néfastes sur la société. Nous ne prétendons être ni un exemple ni un pionnier, mais nous voulons, et c'est évident, reconcevoir des formules qui ont catégoriquement échoué jusqu'à présent et qui n'ont pas donné les résultats attendus.

La situation critique du monde aujourd'hui sur le plan de la sécurité alimentaire est un problème structurel. C'est le résultat de mauvaises politiques mondiales. Une personne sur huit, dont un grand nombre d'enfants, souffre de malnutrition chronique. L'humanité gaspille plus du tiers de la nourriture que nous produisons, ce qui suffirait à régler le problème de la faim. On estime qu'entre 30 et 50 % de la nourriture produite chaque année ne sont jamais consommés, et la situation s'aggrave en raison de la dégradation des sols, de la pénurie croissante d'eau, des changements climatiques et de l'utilisation inappropriée de produits chimiques toxiques dans les chaînes de production.

La lutte contre les changements climatiques est une priorité. La nécessité de mettre rapidement en œuvre des politiques sans trop attendre est un impératif moral pour tous ceux qui se trouvent ici dans cette salle, afin que nous puissions donner un contenu concret aux objectifs de développement durable et continuer de croître. C'est aussi dans la construction de sociétés civile et politique que nous devons affirmer le principe de l'égalité juridique des États. Voilà pourquoi mon pays rejette, par exemple, toutes mesures coercitives unilatérales ou extraterritoriales imposées en violation du droit international et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. L'exemple le plus clair de cela est l'embargo imposé injustement à la République sœur de Cuba, que nous condamnons encore une fois avec la plus grande fermeté. L'Uruguay exige aussi très clairement que Cuba soit radiée de la liste des pays qui sponsorisent le terrorisme.

14-55188 **17/36**

Dans le même esprit, l'Uruguay exige qu'il soit mis fin à la spéculation financière des fonds vautours. Il est indispensable que les pays soient en mesure de restructurer leur dette souveraine dans des conditions prévisibles, inaltérables et justes, sans que cela se répercute sur leur développement et, par conséquent, sur le bien-être de leurs peuples.

La paix et la sécurité internationales sont essentielles. Il est indispensable d'éliminer toutes les formes de violence dans le monde et de trouver des règlements négociés entre les parties concernées. La participation aux missions de maintien de la paix est essentielle pour offrir le maximum de garanties dans le monde.

Il est essentiel aussi que les droits de l'homme soient pleinement respectés. Ils doivent être pleinement protégés et des garanties doivent être offertes à cet égard à chaque individu. Les autorités à qui incombe cette responsabilité doivent veiller à ce que leurs peuples puissent jouir de libertés plus grandes.

L'Uruguay condamne la violence sous toutes ses formes. Les faits de violence sont toujours mauvais. Rien ne doit justifier que la violence continue de régner dans le monde. Chaque fois qu'un droit est bafoué, c'est à nous, gouvernants, qu'il incombe de faire que ce droit soit restauré. Chaque fois qu'une injustice est commise, c'est nous, dirigeants, qui avons pour mission d'exiger une reddition de comptes. Chaque fois que nous reconnaissons un nouveau droit, il est de notre devoir de nous souvenir de ceux qui ne peuvent pas en jouir, et d'œuvrer inlassablement pour que cela soit le cas.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la Principauté de Monaco, S. E. M. José Badia.

M. Badia (Monaco): Ce sont les hautes aspirations des objectifs du Millénaire pour le développement qui ont guidé nos premiers pas dans l'ère du deuxième millénaire et ont permis, en partie, la réalisation des priorités qui nous sont si chères. Forts de cette expérience commune extraordinaire en ce qu'elle a apporté de concret, et conscients des nouveaux défis qui se sont imposés à nous au cours de ces 15 dernières années, nous disposons à présent d'enseignements clairs pour bâtir « L'avenir que nous voulons ». Nous savons désormais que paix et développement sont indissociables.

Le futur auquel nous aspirons se conçoit en trois dimensions, sur la base des trois piliers du développement durable qui commandent notre égale attention. L'exercice dont nous avons initié l'entreprise pour définir l'après-2015, de par sa nature même, mais aussi par les enjeux qu'il engage, mérite les efforts qu'a déjà entamés la communauté internationale tout entière. Il requiert en effet la contribution de tous les États, mais aussi de toutes les parties de la société, y compris le secteur privé, les universités, le milieu philanthropique et, évidemment, les organisations non gouvernementales. Il exige également, par éthique, mais aussi pour assurer sa viabilité, qu'il soit inclusif et participatif, et se fonde sur la bonne gouvernance.

Ainsi sont les bases qui devraient définir l'après-2015, et ce en dépit des paradoxes flagrants et des obstacles trop nombreux auxquels nous sommes malheureusement confrontés. À l'heure où le monde se distingue par son haut degré d'interdépendance, la performance de ses technologies de communications et l'abondance de ses richesses, les inégalités ne cessent de se creuser et un trop grand nombre d'entre nous demeurent marginalisés et vivent dans des conditions inacceptables.

Reconnu comme le plus grand défi de notre temps, l'inévitable changement climatique, arbitre du sort de notre planète, assombrit nos perspectives d'avenir en menaçant déjà notre présent. Des conflits perdurent alors que d'autres naissent. Et les actes terroristes engendrent un éventail de problèmes qui bousculent les stratégies de défense traditionnelle.

Cette dernière année, les conflits existants et ceux qui sont apparus ont connu une escalade vers l'inacceptable. Les autorités monégasques ne peuvent que réitérer leur attachement aux valeurs des buts et principes de la Charte des Nations Unies et se rallier aux efforts de ceux qui cherchent un règlement pacifique et politique de la crise en Ukraine.

L'utilisation des armes chimiques en Syrie et l'assaut sur les cibles civiles en Syrie encore, mais aussi en Iraq, à Gaza, au Soudan du Sud, au Mali, en République centrafricaine et au Nigéria, ont répandu l'horreur et les pratiques les plus barbares. Cela est insupportable. C'est pourquoi le Gouvernement princier a tenu à condamner les actes de violence abjecte en coparrainant la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité adoptée la semaine dernière, qui établit un nouveau cadre législatif et politique pour coordonner les efforts internationaux de lutte contre le phénomène des combattants terroristes étrangers.

La Principauté s'associe à la douleur des peuples français, britannique et américain suite aux abominables exécutions de leurs ressortissants retenus otages. À la mémoire du dernier, S. A. S. le Prince Albert II a demandé que les drapeaux des services administratifs et des établissements publics monégasques soient mis en berne. Ceux qui commettent ces crimes odieux au nom d'une religion qu'ils blasphèment, annihilent le fondement de nos sociétés en violant l'état de droit et le respect des normes que nous avons élaborées ensemble. Ils utilisent les moyens de communication et les réseaux sociaux, dont on pourrait croire qu'ils ont vocation à harmoniser et unifier, pour diffuser la haine et le chaos. Or, nous sommes en droit de nous interroger sur leurs motivations et les raisons qui rendent leur appel si convaincant.

La réponse prend certainement ses racines dans l'exclusion et la marginalisation des personnes qui n'ont pas pu bénéficier encore à ce jour de ce que nous avons appelé le progrès. Il s'agit souvent en effet de jeunes sans perspective d'avenir. Il nous incombe de formuler des politiques d'intégration sociale inclusives en favorisant l'éducation et l'emploi des jeunes, car les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux dans la composition de la population mondiale, et en particulier dans les pays en développement. Ils doivent faire partie intégrante du processus de décision pour leur permettre de réaliser leur potentiel humain.

Nous saluons, à cet égard, l'initiative du Secrétaire général lancée en novembre dernier, « Les droits avant tout », dont l'objectif premier est d'empêcher que les violations des droits de l'homme ne se transforment en crimes de masse et de permettre à l'Organisation d'agir plus vite en plaçant les personnes au cœur de ses stratégies et de ses activités opérationnelles.

À la veille du dixième anniversaire du Sommet de 2005, et surtout en mémoire de bien sinistres génocides, il nous incombe de mieux promouvoir la responsabilité de protéger. Celle-ci est la responsabilité première de chaque État, on le sait, mais il importe aussi de pouvoir apporter une assistance en renforçant les capacités et les moyens des États qui peineraient à le faire. La prévention demeure un aspect fondamental du travail de notre Organisation. À cet égard, l'entremise des organisations régionales et sous-régionales est indispensable à la mise en œuvre effective de la protection des populations contre le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. La promotion et la protection des droits de l'homme doivent être au

cœur de nos politiques. Le Prince Al-Hussein a notre pleine confiance. Par son expérience, son indéfectible attachement à la paix et à l'état de droit, il saura être le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme que les aléas de notre époque requièrent.

Un autre aspect mérite aussi d'être souligné : l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones de conflits. En aucun cas celle-ci ne peut être conditionnée par le contexte politique. La politisation de l'aide humanitaire devra donc être un point prioritaire à examiner lors du Sommet mondial de 2016.

À la lumière de la multiplication des zones de crises et de leur persistance, occasionnées par les conflits ainsi que par les catastrophes naturelles dont nous lions désormais la fréquence aux incidences du changement climatique, nous devrons prendre en considération les besoins de plus de 50 millions de personnes. L'ampleur de ces besoins justifie les nouveaux partenariats qui se sont constitués autour des organisations, des partenaires locaux et du secteur privé ainsi que des particuliers.

La menace sans précédent du virus Ebola en Afrique de l'Ouest met à l'épreuve nos capacités à réagir de manière efficace et coordonnée. Nous soutenons l'établissement, par le Secrétaire général, de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola face à l'envergure de la menace qu'il représente pour la paix et la sécurité internationales. À cet égard, je tiens à souligner l'engagement de la Principauté de Monaco, qui contribue de manière effective à cette lutte sans précédent aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé et du Comité international de la Croix-Rouge. Nous nous associons à la douleur des victimes et à celle de leurs familles, et nous sommes conscients que leur drame est aggravé et leur peine rendue insupportable par le fait que les familles sont dans l'impossibilité de prendre soin de leurs proches et de rendre l'hommage funéraire dû à leurs disparus.

C'est pourtant dans cette période trouble que nous devons mettre en place le nouveau paradigme de développement durable pour l'après-2015. Universel, inclusif, ambitieux et concret, il doit accommoder les pressions d'une population mondiale en augmentation et l'urbanisation qui l'accompagne. Il exige de nous d'adapter nos modes de production, de consommation et de transport et d'opter pour des technologies propres. Car il nous appartient de définir la nature du monde dans lequel nous aspirons à vivre avec et pour nos enfants. Comme je le mentionnais plus tôt, il est crucial que les besoins des plus vulnérables soient dûment

14-55188 **19/36**

pris en compte et que l'autonomisation économique des femmes et des jeunes soit assurée. Il est temps de réaliser la transformation que le Secrétaire général a annoncée en brisant les plafonds qui les ont trop longtemps maintenus en-deçà de leurs capacités. Sans la pleine contribution de celles qui constituent 50 % de l'humanité, le développement durable ne sera pas atteint.

L'année 2015 marquera aussi le quinzième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous appelons à nouveau à mettre fin à l'impunité des crimes liés aux violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes, ainsi qu'à tous les abus qu'elles subissent.

Le succès incontestable du Sommet sur le climat ne doit pas être seulement mesuré aux engagements annoncés mais à la large participation du secteur privé, des fondations et de la société civile, ainsi qu'au sentiment d'appropriation qu'ont exprimé tous les acteurs concernés. Le Sommet a donc réussi à catalyser toute la société afin que l'élan politique se poursuive à Lima et à Paris. La thématique du changement climatique ne pouvant être dissociée de la question des océans, dans cette logique, le Gouvernement princier continuera à défendre un objectif de développement durable consacré à des océans sains et productifs pour tous. L'Assemblée peut être assurée que Monaco s'engagera dans les discussions qui débuteront en janvier prochain et continuera, tant au sein de sa politique nationale qu'internationale, à agir en partenaire responsable et solidaire.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone, S. E. M. Samura Kamara.

M. Kamara (parle en anglais): J'apporte à l'Assemblée les salutations fraternelles et les meilleurs vœux de M. Ernest Bai Koroma, Président de la République de Sierra Leone, et de son peuple assiégé. Le Président Koroma regrette profondément, pour des raisons qui vont sans dire, de n'être pas en mesure de participer à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Il m'a néanmoins chargé de lire à l'Assemblée le message ci-après en son nom:

« Je félicite M. Sam Kutesa pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session et l'assure de l'appui et de la coopération de mon pays, la Sierra Leone, durant son mandat. À son prédécesseur, l'Ambassadeur John Ashe, d'Antigua-et-Barbuda, je tiens à exprimer l'appréciation de mon gouvernement et de mon peuple pour sa direction perspicace, compétente et sans heurt des travaux de l'Assemblée générale à sa précédente session.

Mes remerciements et mon estime sincères vont au Secrétaire général pour sa direction constructive et dynamique de l'Organisation. La Sierra Leone lui est profondément reconnaissante de ses initiatives ambitieuses et louables sur les questions relatives, entre autres, aux énergies renouvelables et aux changements climatiques. En particulier, je lui sais gré de sa prise en charge vigoureuse de l'épidémie d'Ebola qui cause tant de dévastation dans nos vies et menace notre dignité et notre existence même. Nous continuerons d'adhérer à ces initiatives précieuses qui visent à faire advenir un monde meilleur et plus sûr.

La Sierra Leone félicite le Président pour le choix judicieux et éminemment opportun du thème de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, et nous souscrivons à l'appel qu'il a lancé en faveur d'un dialogue structuré, d'un partenariat mondial renforcé et d'une coopération accrue pour y donner suite. La Sierra Leone tient à réaffirmer la nécessité de générer, au niveau mondial, la volonté politique nécessaire au règlement des questions en suspens dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, en privilégiant les lacunes de mise en œuvre et les difficultés nouvelles et émergentes. En tant que Président du petit Groupe g7+ des États fragiles, la Sierra Leone renouvelle l'appel lancé par ce groupe composé d'États fragiles et en situation d'après-conflit afin qu'un appui soit apporté à l'objectif 16 énoncé dans le rapport du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (A/68/970). L'objectif 16, l'une des 17 priorités du programme de développement pour l'après-2015, vise, à titre d'objectif individuel, à mettre en place des sociétés pacifiques et des institutions compétentes.

Mon pays mène actuellement un combat d'une importance capitale face à une crise qui menace jusqu'à la vie-même de la communauté

mondiale. Comme je l'ai déclaré dans mon allocution à la réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général concernant la réponse à donner à l'épidémie à virus Ebola, cette maladie est différente des menaces précédentes - non pas parce que rien de semblable ne s'est jamais produit auparavant, mais parce que l'épidémie d'Ebola s'est transformée en un phénomène que mon pays, ma région et toute la communauté mondiale étaient très loin d'être préparés à affronter. Les collectivités isolées sont de moins en moins fréquentes dans notre monde interconnecté. Il n'est plus possible de confiner facilement les maladies provoquées par des virus en mutation, comme l'Ebola, en mettant un pays à l'écart du reste du monde. L'épidémie d'Ebola dans notre région constitue une première menace à l'égard d'infrastructures, de ressources humaines et de systèmes de surveillance et de santé publique trop faibles pour lutter contre la plus grande fréquence de transmission de maladies extrêmement contagieuses d'animal à humain et d'humain à humain, laquelle est rendue possible par des transports plus rapides, par une urbanisation croissante et par la densité des mouvements humains entre les zones rurales et urbaines et au-delà des frontières.

S'il nous a fallu du temps pour relever ce nouveau défi, c'est parce que personne n'a compris que cette confluence de tendances pouvait émerger avec tant de virulence en Afrique de l'Ouest. Nos partenaires internationaux ont mis du temps à comprendre ce que représentait véritablement cette menace, et lorsqu'ils ont compris, leur réaction spontanée a été marquée par la peur et la panique, ce qui a conduit à la fermeture de leurs frontières et à l'imposition de restrictions concernant les déplacements entre eux et la Sierra Leone et notre sous-région.

C'est la toute première fois que l'Ebola touche notre région et mon pays, la Sierra Leone. Nous n'avons rien fait pour déclencher cette épidémie. Nous sommes en train de reconstruire notre infrastructure, d'appliquer des politiques qui dopaient notre croissance, d'améliorer nos indicateurs de santé et d'alphabétisation, de consolider notre paix et de renforcer notre démocratie. Nous fournissons des contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans d'autres pays – c'est notre

contribution aux dividendes de la paix. Le monde saluait tout ce que nous accomplissons, la rapidité de notre relèvement après une décennie de conflit civil dévastateur, notre travail de promotion et de défense des droits de l'homme, et notre impressionnante progression sur la voie de la reconstruction socioéconomique. Nous étions en train de préparer notre système de santé à lutter contre les maux que connaît notre pays, comme le paludisme, la mortalité maternelle et infantile, la fièvre de Lassa, la tuberculose et la typhoïde, lorsque l'Ebola a frappé. Sur la base des connaissances dont nous disposions, sur la base des conseils que nos partenaires internationaux nous ont prodigués, nous nous sommes mobilisés pour faire face à cette menace mal connue. Mais les personnels, les équipements, les médicaments et les systèmes que nous avions n'étaient pas adaptés, et cela a ralenti notre réponse effective.

Plusieurs mois plus tard, la communauté internationale a enfin compris que l'épidémie d'Ebola est un défi pour tous et que, si la Sierra Leone et ses républiques sœurs sont en première ligne de ce combat, c'est tout l'appui aérien et terrestre du monde qui est nécessaire pour venir à bout de l'épidémie car, par bien des aspects, l'Ebola est pire que le terrorisme. Notre pays a pris des mesures extraordinaires, notamment en proclamant l'état d'urgence et en décrétant un isolement de trois jours afin que des éducateurs sanitaires puissent se rendre dans tous les foyers du pays. Aujourd'hui, la plupart de nos concitoyens savent que l'Ebola peut présenter les mêmes symptômes que le paludisme, la typhoïde, la diarrhée et d'autres maladies infectieuses, mais qu'elle est beaucoup plus mortelle, et qu'il est nécessaire de modifier ses comportements pour en empêcher la transmission.

Des perturbations socioéconomiques se font déjà sentir. Nous ne pouvons plus pratiquer nos mœurs culturelles, comme nous serrer la main lorsque nous nous accueillons mutuellement avec plaisir, ou organiser des cérémonies funéraires religieuses ou communautaires. Nos concitoyens vivent dans la peur et ne parviennent pas à comprendre la nature d'une maladie qui coûte la vie à leurs proches et qui empêche les familles d'enterrer leurs membres.

14-55188 21/36

L'interruption sine die de plusieurs projets de développement en cours et la perturbation des secteurs de l'agriculture, de l'extraction minière, de l'industrie, de la construction, du tourisme, du commerce et des transports publics, à la suite de la l'épidémie d'Ebola, entravent à présent les perspectives de croissance et de développement humain du pays. Selon les estimations du Fonds monétaire international, notre produit intérieur brut va perdre 3,3 points en 2014, pour passer de 11,3 % à 8 %. L'Ebola asphyxie les perspectives socioéconomiques du pays et, de plus, nous courons le risque de voir annulés tous les progrès difficilement acquis en matière de consolidation de la paix.

Nous rendons hommage aux immenses efforts des pays et organisations internationales et nationales qui ont engagé des ressources dans notre combat commun. Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution historique du Conseil de sécurité sur le sujet, la résolution 2177 (2014), et de son pendant à l'Assemblée générale, la résolution 69/1, qui prennent toutes deux acte de la menace que l'épidémie d'Ebola fait peser sur la paix et la sécurité internationales. Nous remercions par ailleurs le Secrétaire général de son initiative, la création de la toute première mission d'urgence de l'ONU dans le domaine de la santé, la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, afin de prendre la tête d'un effort concerté et coordonné pour endiguer et vaincre ce fléau dans la sous-région.

Nous savons que, pour vaincre la maladie et empêcher de futures épidémies ailleurs dans le monde, nous devons renforcer nos capacités pour pouvoir intervenir plus rapidement. En Sierra Leone, cela exige un déploiement plus rapide du personnel, des médicaments et du matériel à l'échelon mondial et national. Au plan international, une action plus rapide implique d'accélérer le rythme de la mobilisation des ressources et des débours, ainsi que l'élaboration de vaccins et de médicaments à visée curative. Au plan national, notre effort doit rapidement aboutir à des initiatives locales efficaces en milieu rural et urbain. Toute rupture de cette chaîne d'intervention rapide rend le défi plus difficile à relever, or ne pas relever le défi c'est avoir un plus grand nombre de morts dans notre pays et une plus grande possibilité de voir le virus muter et se propager à des zones dont il est actuellement absent.

Le monde a besoin d'une infrastructure mondiale d'intervention plus rapide pour faire face à cette nouvelle tendance qui se manifeste aujourd'hui dans les pays ouest-africains de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, mais dont aucun pays n'est protégé. L'Ebola est en train de nous gagner de vitesse. Pour commencer véritablement à inverser la tendance, nous devons disposer d'un nombre de lits médicalisés supérieur au nombre actuel de cas d'Ebola. Ce n'est que lorsque le nombre de lits disponibles sera supérieur au nombre de malades que nous pourrons dire que l'épidémie d'Ebola est maîtrisée. C'est un combat que nous menons tous. Nous devons prouver que l'humanité est capable de surmonter ce nouveau défi qui se dresse dans notre existence collective.

Par ailleurs, nous pensons qu'il est grand temps que l'Assemblée fasse entendre sa voix s'agissant des interdictions et annulations de vol qui ont accompagné cette épidémie mortelle d'Ebola. L'Organisation mondiale de la Santé et nombre d'autres organisations ont déconseillé d'imposer des interdictions de vol généralisées. Nous appelons donc les États Membres à revoir leurs politiques d'isolement et de stigmatisation des pays touchés par l'Ebola et de leurs citoyens respectifs. Le monde est bien trop interconnecté pour que l'on puisse permettre certaines politiques prohibant toute interaction avec une nation démocratique. L'ONU a été fondée pour répondre à la nécessité de lutter contre l'insécurité humaine, et non pour ostraciser ses victimes. En outre, notre organisation a été créée sur la base d'un principe : faire mieux qu'auparavant. Nous appelons fermement à faire preuve de loyauté visà-vis des idéaux qui ont présidé à la fondation de notre organisation mondiale.

Malgré l'immense défi auquel nous sommes confrontés en tant que nation et sousrégion, la Sierra Leone entend rester un partenaire stratégique fiable dans l'effort mondial visant à éliminer la pauvreté et à instaurer une paix, une stabilité et un développement durables. Mon gouvernement est déterminé à forger des liens plus solides avec tous les pays, en particulier

dans le contexte du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles.

En tant que coordonnateur du Comité des Dix chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur la réforme de l'ONU, nous continuerons de promouvoir la Position africaine commune sur le processus de réforme de l'ONU en tendant la main à d'autres groupes d'intérêt et en collaborant avec eux dans le but de parvenir à une communauté de vues sur la manière dont on peut obtenir un Conseil de sécurité fort, sans exclusive, uni, transparent et comptable de son action. Alors que le monde reconnaît désormais l'injustice historique faite à l'Afrique, seul continent à ne pas être représenté dans la catégorie des membres permanents du Conseil, et continent sous-représenté, de surcroît, dans la catégorie des membres non permanents, il est grand temps que l'Organisation prenne les mesures courageuses qui s'imposent pour mettre en pratique notre réaffirmation de l'égalité des droits des nations, petites et grandes. En effet, alors que nous nous préparons à célébrer 70 années mémorables d'existence de l'ONU, le moment est particulièrement indiqué pour que l'Organisation défende le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres et leur garantisse à tous la jouissance des droits et avantages résultant de leur qualité de Membre.

Nous jugeons encourageants les progrès réalisés dans le sens du renforcement de la paix et de la démocratie dans les pays membres de l'Union du fleuve Mano, et nous continuerons d'appuyer les initiatives en faveur du maintien et de la croissance de l'ordre démocratique, de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Nous continuerons d'adhérer aux protocoles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) relatifs à la paix, à la démocratie et à la stabilité et maintiendrons notre appui à la construction du dépôt logistique de la CEDEAO en Sierra Leone. Nous soutenons fermement l'initiative d'intervention rapide de l'Union africaine pour les opérations de maintien de la paix et d'appui à la paix. Nous avons également ratifié le Traité sur le commerce des armes ainsi que la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les Protocoles y relatifs. Nous nous employons actuellement à les intégrer à notre droit interne.

Mon gouvernement continuera de fournir des contingents et d'appuyer les opérations internationales de maintien de la paix aux fins de la paix et de la sécurité internationales, et nous chercherons en conséquence à renforcer les capacités et à apporter d'autres formes d'appui aux initiatives louables de ce type. Nous sommes toutefois consternés par la tournure que prennent actuellement les événements au Soudan du Sud, en République centrafricaine, dans la bande de Gaza, en Syrie, en Ukraine, en Iraq et dans d'autres parties du monde encore en conflit. La Sierra Leone s'emploiera à rechercher un terrain d'entente au plan mondial sur les causes profondes de ces conflits et encourager le dialogue dans le but d'aboutir à des solutions pacifiques et durables. Nous sommes favorables à la solution prévoyant deux États indépendants dans le conflit israélo-palestinien.

La Sierra Leone condamne tout acte de terrorisme, quelles qu'en soient les formes ou manifestations, dans le monde en général et en Afrique en particulier. Le terrorisme est un ennemi commun de la paix et de la sécurité internationales. La Sierra Leone s'enorgueillit de la grande tolérance religieuse qui règne sur son sol, et elle est convaincue que les peuples de toutes religions et origines ethniques à travers le monde doivent pouvoir coexister dans la paix et l'harmonie. Nous considérons de même le trafic de drogue, la traite des êtres humains, l'introduction clandestine de migrants, la piraterie maritime, la cybercriminalité, les enlèvements ainsi que toutes les autres activités criminelles transnationales organisées ou non organisées comme de graves menaces à la paix, à la stabilité et au développement du monde. Mon gouvernement entend renforcer les capacités nationales et apporter sa contribution par le biais de la coopération internationale pour prévenir et combattre ces crimes.

En tant que pays sortant d'un conflit, nous sommes conscients que la violence sexuelle dans les conflits est l'une des injustices les plus grandes et les plus persistantes du monde actuel. Nous sommes donc favorables à l'Initiative de prévention de la violence sexuelle du Royaume-Uni, ainsi qu'à la Déclaration d'engagement concernant l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit qui en a découlé. Nous

14-55188 23/36

soutenons le travail accompli par le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Nous appuyons pleinement, en outre, le rôle de premier plan que joue le Gouvernement du Royaume-Uni afin d'encourager la mobilisation mondiale contre l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Nous suivons les événements concernant la Cour pénale internationale et sommes favorables aux efforts déployés en vue de garantir la responsabilité des acteurs devant la justice, mais de façon qui soit respectueuse des préoccupations de l'Afrique, soucieuse de la capacité qu'ont ses hommes et femmes d'État de donner les moyens aux pays du continent de s'acheminer vers plus de sécurité, et vers la réconciliation, la paix et le développement.

Mon gouvernement continuera d'appuyer les travaux du Conseil des droits de l'homme. Nous sommes attachés au moratoire sur la peine de mort, et avons en ce qui nous concerne franchi un pas de plus dans le processus en commuant dans nos codes juridiques les peines capitales en peines de prison à perpétuité.

Pour finir, tout en applaudissant la communauté internationale qui a su nous soutenir dans nos aspirations, nous tenons à rappeler au monde entier que la lutte contre la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest est une question de vie ou de mort pour l'ensemble de l'humanité. L'Organisation mondiale de la Santé a finalement fait ce qu'il fallait lorsqu'elle a déclaré que l'épidémie constituait une urgence sanitaire mondiale, mais une situation d'urgence nécessite une réponse plus rapide que celle que nous obtenons actuellement. Nous pouvons vaincre le virus Ebola et, comme l'ont déjà fait observer les experts, vaincre de même de futures épidémies de maladies de cette nature n'importe où dans le monde à condition d'accélérer le rvthme d'intervention. Nous comprenons désormais mieux qu'au début cette épidémie sans précédent, et notre réponse s'est améliorée en conséquence. Même si nos capacités sont de mieux en mieux coordonnées, il y a encore matière à les renforcer aux fins d'une prise en main et d'une prise en charge efficaces au plan national de tous les dispositifs d'intervention.

Nous pouvons indubitablement faire mieux que les résultats obtenus au début de l'épidémie, et nous devons faire tout notre possible pour mettre fin à cette grave menace à notre survie à tous. Nous continuerons par ailleurs de collaborer avec toutes les parties prenantes en vue de consolider notre système de santé publique au-delà de la crise de l'Ebola.

À l'occasion de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, je tiens à réitérer nos sincères condoléances aux familles et aux proches de tous nos hommes, femmes et enfants courageux qui ont été fauchés par la maladie à virus Ebola. Puisse le Très-Haut les accueillir en ses mains miséricordieuses et leur accorder le repos de l'âme, ainsi qu'à tous les fidèles défunts. »

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Libéria, S. E. M. Augustine Kpehe Ngafuan.

M. Ngafuan (Libéria) (parle en anglais): Je transmets à l'Assemblée les salutations de la Présidente de la République du Libéria, S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, qui aurait dû se trouver ici aujourd'hui pour prendre la parole devant l'Assemblée, mais qui a préféré rester en première ligne du combat, au Libéria, contre la maladie mortelle à virus Ebola.

Le Libéria félicite le Président de l'Assemblée, M. Sam Kutesa, de son accession à ses hautes fonctions, et salue les qualités d'homme d'État avisé et de sagacité qu'il apporte à cette importante tâche, et qui nous donnent toute confiance dans le succès de la soixanteneuvième session de l'Assemblée. Nous l'assurons de toute la coopération et de tout l'appui du Libéria. Nous rendons un hommage particulier au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour la compétence et l'esprit visionnaire avec lesquels il dirige les affaires de cette institution mondiale.

À juste un an de l'échéance des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le thème du débat général de cette soixante-neuvième, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 », ne pouvait être plus approprié. Le Libéria a été mis à l'honneur sur la scène mondiale lorsque la Présidente Johnson-Sirleaf a été choisie pour être l'un des trois coprésidents du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier

le programme de développement pour l'après-2015, que le Secrétaire général a mis sur pied en 2012 afin d'en obtenir des conseils sur les contours d'un programme ambitieux mais réaliste de développement mondial pour l'après-2015, ainsi qu'une définition des mesures capitales à prendre pour redynamiser et entretenir le partenariat mondial. Le rapport du Groupe, intitulé « Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable », contient un appel clair à ne laisser personne de côté, un thème mobilisateur dont beaucoup se sont emparés.

Au niveau continental, la Présidente de mon pays préside un comité de haut niveau composé de 10 chefs d'État africains, sous la direction duquel une position commune africaine a été définie avant d'être approuvée par les membres de l'Union africaine. Cette position repose sur six piliers qui représentent la vision de l'Afrique en ce qui concerne les conditions à remplir pour éliminer la pauvreté sur le continent et garantir son avenir et son développement. Il est encourageant de constater que les stratégies et concepts définis au titre de chaque pilier ont été largement repris dans les 17 objectifs de développement durable proposés. Cela nous porte à croire que ce que nous proposons dans nos piliers fera partie intégrante du programme de développement pour l'après-2015. Dans l'attente du rapport de synthèse du Secrétaire général, je puis assurer l'Assemblée que le Libéria continuera de participer activement aux négociations à venir.

Un tour d'horizon du paysage politique régional et international suscite notre inquiétude croissante devant la propagation des idéologies extrémistes et des activités terroristes dans le monde entier, en particulier en Afrique. Qu'il s'agisse des Chabab en Somalie et au Kenya, d'Al-Qaida au Maghreb ou de Boko Haram au Nigéria, le continent africain n'est pas épargné par les conséquences meurtrières et destructrices de l'extrémisme.

En outre, au cours de l'année écoulée, tandis que des processus de paix étaient consolidés dans de nombreux pays africains, nous avons malheureusement assisté à l'éruption ou à l'aggravation de plusieurs conflits sur le continent, notamment au Soudan du Sud et en République centrafricaine. Nous louons les efforts que déploient l'Union africaine et l'ONU pour régler ces conflits, et nous souscrivons à l'appel à une action internationale soutenue pour que le monde devienne un endroit plus sûr et plus pacifique.

Le Libéria félicite le Secrétaire général d'avoir convoqué la semaine dernière le Sommet de haut niveau sur le climat, durant lequel la communauté mondiale a pris des engagements concrets en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et adopté d'autres mesures pour parvenir au développement durable. En tant que petit pays qui continue de détenir 43 % de ce qui reste des forêts guinéennes, le Libéria est fier d'avoir lui aussi conclu des accords de partenariat et pris des engagements concrets en vue de contribuer à un développement durable et respectueux de l'environnement. Les petits pays tels que le Libéria subissent de manière disproportionnée les répercussions néfastes des changements climatiques, alors qu'ils émettent moins de gaz à effet de serre. Pour corriger cette anomalie et dans l'optique universelle de sauver notre monde, tous les pays, petits et grands, doivent s'engager, de manière proportionnée, à sauver la planète et adopter des mesures concrètes pour matérialiser ces engagements.

Il y a un an, lorsque la Présidente Johnson-Sirleaf a pris la parole devant l'Assemblée (voir A/68/PV.6), son message était beaucoup plus positif. C'était celui d'une présidente faisant état de progrès considérables et formulant des aspirations ambitieuses pour l'avenir. Pleine de reconnaissance, la Présidente Johnson-Sirleaf avait informé le monde que le Libéria venait de célébrer 10 années de paix en août 2013 et qu'en dépit de certains problèmes, le pays continuait d'enregistrer des progrès remarquables en matière de développement socioéconomique. Le pays était passé d'une phase de stabilisation à une phase de transformation dans le cadre d'un programme de développement à long terme, Vision 2030. La Présidente avait également indiqué à l'Assemblée que les pays de l'Union du fleuve Mano - Libéria, Guinée, Côte d'Ivoire et Sierra Leone – étaient en paix et œuvraient à leur intégration régionale par des initiatives visant à faciliter l'interconnexion de leurs systèmes de production d'électricité et de transports, ce qui allait renforcer le commerce inter-frontalier, auquel leurs femmes commerçantes prennent une part active. Elle avait même signalé qu'un petit contingent de soldats de la paix libériens, qui se trouve toujours au Mali aujourd'hui, contribuait aux efforts de maintien de la paix louables déployés par l'ONU sur place et à l'instauration d'un climat favorable au rétablissement de la stabilité et à la transition démocratique dans ce pays.

Un an plus tard, je suis porteur d'un message très différent, et même fort triste, alors que je m'adresse à

14-55188 **25/36**

l'Assemblée. Depuis six mois, un nuage sombre plane audessus du Libéria, tellement sombre qu'au lieu de parler de croissance économique, nous sommes contraints de parler de déclin économique. La mise en œuvre de la quasi-totalité des piliers de notre programme de transformation a été reportée, et les progrès sont peutêtre déjà en train d'être effacés. Au lieu de consacrer notre attention à l'intégration régionale en facilitant des projets dans les domaines de l'électricité et des transports, nous parlons de coopération régionale pour lutter contre un ennemi mortel. Les femmes qui vendaient leurs produits sur les marchés et qui participaient au commerce inter-frontalier de biens et services il y a un an sont maintenant contraintes de rester dans le pays et subissent les conséquences de l'inactivité économique.

L'ennemi mortel qui sème tant de douleur et de détresse dans mon pays et dans les pays voisins est la maladie à virus Ebola, qui a entamé son entreprise dévastatrice au Libéria en mars. Le Gouvernement libérien a pris de nombreuses mesures depuis l'apparition de la maladie. Nous avons déclaré l'état d'urgence et fermé les écoles, et, avec la participation constructive de toutes les parties prenantes, notamment les pasteurs, les imams, les chefs traditionnels, les anciens, les jeunes, les représentants du Gouvernement et les membres de l'opposition politique, nous avons intensifié les campagnes de sensibilisation et de prévention pour venir à bout du déni obtus et des pratiques traditionnelles et culturelles profondément ancrées qui favorisent la propagation de la maladie. Nous allons aussi continuer de consacrer une grande partie de nos maigres ressources à la lutte.

En dépit de ces efforts, complétés par ceux de nos partenaires, l'Ebola nous a tous pris de court et progresse bien plus vite que notre action collective, coûtant la vie à 1800 de nos compatriotes et infectant près de 3 500 personnes. Par effets cumulés, les femmes, qui constituent la majorité de notre personnel de santé et sont principalement celles qui s'occupent des malades dans notre société profondément traditionnelle, sont touchées de manière disproportionnée. Malheureusement, au fur et à mesure qu'il étend sa portée meurtrière, l'Ebola laisse dans son sillage une nuée d'orphelins traumatisés partout dans le pays, comme par exemple cet enfant de 10 ans originaire de Barkedu, dans le comté de Lofa, dernier survivant des 12 membres de sa famille. Déjà en nombre limité, notre personnel de santé a vu ses rangs encore diminuer, puisque 89 d'entre eux ont succombé au virus sur un total de 182 agents infectés.

La panique déclenchée parmi les travailleurs de la santé, qui voient leurs collègues succomber à l'Ebola, a précipité la fermeture de nombreux établissements de santé dans le pays. Tandis que nous luttons, avec nos nombreux partenaires internationaux, pour éteindre l'incendie allumé par l'Ebola, nous n'avons plus assez de ressources, de temps et de personnel pour nous occuper des maladies communes telles que le paludisme, la fièvre typhoïde et la rougeole, ce qui provoque indirectement de nombreux autres décès. Un nombre croissant de femmes enceintes meurent en donnant la vie. En bref, notre système de santé public, que s'était totalement effondré durant les années du conflit et était en train d'être progressivement reconstruit, s'est de nouveau écroulé sous le poids de ce virus meurtrier.

La crise d'Ebola n'est pas seulement une crise sanitaire; c'est une crise générale. Il s'agit d'une crise économique, d'une crise sociale et potentiellement, d'une crise politique et de sécurité. En effet, ses incidences néfastes sont très vastes et très profondes. Sur le plan économique, l'épidémie d'Ebola a provoqué une recul de 3,4 % de la croissance économique du Libéria, et selon certains experts, si elle n'est pas contenue rapidement, elle pourrait entraîner une baisse de 12 % de l'activité économique du Libéria en 2015. Suite au ralentissement de l'activité économique, notre capacité de générer des recettes a été gravement mise à mal, ce qui a réduit notre capacité de fournir des services sociaux de base et de continuer à financer des projets de développement clefs. La suspension des vols, ainsi que les restrictions aux déplacements et autres restrictions et sanctions imposées au Libéria et à d'autres pays touchés en dépit des conseils des experts de l'Organisation mondiale de la Santé, entre autres, ont non seulement sapé les efforts humanitaires pour contenir rapidement la maladie, mais aussi exacerbé les effets économiques néfastes de la crise d'Ebola.

Même si la guerre civile libérienne a été particulièrement destructrice, au moins les populations pouvaient identifier les factions belligérantes et les lignes de front. Avec l'Ebola, l'ennemi est plus insidieux et il n'y a pas de lignes de front clairement définies, puisque votre enfant, votre mari ou votre collègue peut être l'ennemi et se trouver en même temps en première ligne de la lutte. Cette particularité redoutable de la maladie, associée à d'autres défis multiples, explique sa propagation rapide. Nous sommes encouragés de voir qu'à la suite des appels lancés, individuellement et conjointement, par les Chefs d'État du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée au Secrétaire général et aux

dirigeants des pays et institutions amis, la communauté internationale a mieux pris conscience de l'ampleur et de la gravité sans précédent de la crise causée par l'épidémie d'Ebola dans nos pays. Nombreux sont les dirigeants qui se sont engagés à fournir un aide plus robuste, à grande échelle et d'urgence aux pays touchés et qui appellent d'autres à faire de même.

Grâce au Secrétaire général et à d'autres dirigeants mondiaux, au cours des dernières semaines, nous avons été témoins de toute une série de faits positifs qui traduisent une attention redoublée et une intensification de l'action de la communauté internationale. Il s'agit notamment des faits suivants.

Premièrement, nous nous félicitons de l'annonce par le Président Barak Obama des États-Unis d'Amérique que son gouvernement allait accroître l'aide fournie à la région, y compris par le déploiement de 3 000 membres du personnel militaire et médical, pour nous aider à lutter contre cette maladie.

Deuxièmement, au cours de sa séance du 18 septembre 2014 (voir S/PV.7268), sous l'impulsion et la présidence des États-Unis, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2177 (2014), qui reconnaît que la crise d'Ebola constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, et appelle à une riposte internationale robuste et concertée au moyen d'engagements fermes de soutien. Cette résolution demande également aux États Membres de lever les restrictions aux déplacements et autres imposées aux pays touchés.

Troisièmement, le 18 septembre, le Secrétaire général a fait part de son intention de créer la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola, laquelle a été officiellement établie par la résolution 69/1 de l'Assemblée, présentée par le Président et adoptée le 19 septembre.

Quatrièmement, l'Union africaine a commencé à déployer au Libéria et dans les autres pays les plus touchés des équipes médicales et du personnel compétent en provenance de divers pays africains.

Cinquièmement, au cours de la réunion de haut niveau sur le thème « La riposte à l'épidémie à virus Ebola », organisée le 25 septembre par le Secrétaire général au Siège, de nombreux pays ont fait des annonces de contributions importantes.

Ces manifestations concrètes de solidarité ont pris diverses formes et nous en sommes vivement reconnaissants. Toutefois, cela ne doit pas nous conduire à relâcher nos efforts, parce que nous sommes encore loin d'avoir multiplié par 20 notre action, comme l'ont recommandé les experts, pour pouvoir contenir la maladie. En outre, tandis que nous menons cette première guerre, qui consiste à briser la chaîne de transmission du virus Ebola, nous devons commencer à préparer la deuxième, qui aura pour but de remédier aux effets socioéconomiques à long terme de la crise d'Ebola, notamment par la création et le renforcement des capacités afin de nous doter d'un nouveau système de santé capable de faire face énergiquement à toute crise sanitaire à l'avenir, et de mobiliser les ressources nécessaires pour relever les multiples défis socioéconomiques, politiques, de sécurité et autres qui ont été exacerbés par la présence du virus Ebola.

Nous sommes également conscients des contributions bien réelles apportées par la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), grâce à laquelle nous avons connu 10 ans de paix. La présence de la MINUL au Libéria, en particulier au moment où nous étions isolés du reste du monde, a contribué à rassurer la population et à créer un climat de sécurité qui nous a permis de nous attaquer à certains des défis multiples liés à la crise d'Ebola. Par conséquent, le maintien de la MINUL au Libéria sera essentiel pour nous permettre de passer de la crise d'Ebola à la reprise de la mise en œuvre des stratégies pour réaliser notre programme de développement à long terme.

Le virus Ebola est un ennemi difficile qui a contrecarré et fait échouer nos efforts collectifs dans le passé, ce qui a poussé certains experts à prédire que, dans le pire des cas, environ 1,4 million de vies précieuses pourraient être fauchées dans nos pays d'ici à janvier 2015. En dépit du climat pessimiste qui règne aujourd'hui et du fait que les Libériens se posent tous cette question : « Est-ce que moi-même, ma femme, mon mari, mon enfant, mon ami ou mon collègue ferons partie de ce chiffre apocalyptique de 1,4 million? », nous ne devons pas sombrer dans le défaitisme. Au contraire, la Présidente Ellen Johnson-Sirleaf et le peuple libérien, qui est résilient, estiment que le virus Ebola ne nous laisse qu'un seul choix : riposter. Et c'est ce que nous faisons.

Comme la Présidente Johnson-Sirleaf l'a si bien dit dans son discours sur la crise d'Ebola du 17 septembre au peuple libérien :

« J'ai foi dans le peuple libérien. Je suis convaincue que nous sommes plus forts que cette menace extrêmement grave à laquelle nous

14-55188 **27/36**

sommes actuellement confrontés. Et je crois que nous allons l'emporter. La guerre ne nous a pas vaincus, la destruction totale de notre économie – le pire effondrement économique depuis la Seconde Guerre mondiale – ne nous a pas vaincus. Le virus Ebola ne nous vaincra pas ».

Nous savons que le chemin qui nous attend est long, sinueux et ardu. Mais, nous sommes sûrs que si nous déployons des efforts plus intenses, plus audacieux, plus soutenus et en temps opportun, avec le concours de la communauté internationale, l'aube se lèvera bientôt, succédant à cette longue nuit noire causée par le virus Ebola.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce international de la Grenade, S. E. M. Nickolas Steele.

M. Steele (Grenade) (parle en anglais): Je tiens tout d'abord à remercier le Président sortant, M. John Ashe, pour ses efforts remarquables à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, durant l'Année internationale des petits États insulaires en développement. Je félicite également M. Sam Kutesa, et lui souhaite la bienvenue en tant que Président de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Il peut compter sur l'appui de la Grenade, qui contribuera aux débats de manière constructive et utile.

De nouveau rassemblées ici, à New York, nous pouvons célébrer la remarquable histoire de l'Organisation au Siège magnifiquement rénové de l'ONU. Je tiens à exprimer solennellement les remerciements de la Grenade aux donateurs qui ont contribué à ce projet et au Secrétaire général pour le rôle de premier plan qu'il a joué. Avec ses locaux spacieux et ouverts et sa façade en verre, le style de ce bâtiment est le reflet de nos valeurs de transparence, d'ouverture et de dialogue. Les caractéristiques du bâtiment, propres au milieu du XXe siècle, rappellent l'esprit d'une époque où l'espace était la nouvelle frontière.

L'ère spatiale a cédé la place à une nouvelle ère enthousiasmante, celle de l'information. Aujourd'hui, une jeune fille armée d'un smartphone dans l'état du Gujarat, en Inde, peut avoir accès aux mêmes images satellite sur le moteur de recherche Google qu'un enfant se trouvant en Grande-Bretagne. Exposés aux bonnes idées sur Internet, les enfants – qu'ils se trouvent à Greensboro, aux États-Unis, à Grenoble, en France, ou à la Grenade, dans les Caraïbes – peuvent former

les mêmes espoirs de bonheur et d'épanouissement personnel, et avoir le même sens du devoir envers leur prochain et la Terre. Pour tous les jeunes pleins d'espoir partout dans le monde, le passage à l'âge adulte est symbolisé par la possession, non pas d'une voiture, mais d'un téléphone portable ou d'une tablette informatique. Ce sont les véhicules d'aujourd'hui sur l'autoroute de l'information pour la jeunesse mondiale à la recherche d'idées, d'identité et de lien social.

Nous sommes à l'ONU aujourd'hui pour ressentir ce sentiment d'appartenance au milieu du chaos des problèmes d'aujourd'hui. Nous venons dans ce bâtiment rénové pour réaffirmer notre attachement à la paix et à la sécurité et redonner de la force à notre mission, non pas pour atteindre les étoiles, mais afin d'œuvrer pour une planète plus sûre et d'assurer une prospérité partagée entre tous. Aujourd'hui, dans cette salle emblématique, il est encore trop tôt pour dire « mission accomplie », mais pour l'essentiel, nous avons rempli notre mission de départ, à savoir garantir le dialogue et la primauté du droit entre des pays respectueux de la loi.

Réunis ici, entre nous, nous prêchons des convertis, pour la plupart. Le conflit de longue date entre Israël et la Palestine a fait prendre conscience que la seule solution viable est celle des deux États. En outre, des ennemis jurés, dans cette salle, discutent aujourd'hui des moyens de faire face à des ennemis de la paix bien plus sinistres.

Ces ennemis d'un nouveau genre n'ont pas de drapeau flottant fièrement devant ce bâtiment ni de plaque électronique affichant leur nom dans cette salle. Ils ne se trouvent pas ici dans cette salle remontant à l'ère spatiale; ils sont là-bas, dans le cyberespace, un lieu où la violence et la haine en des endroits reculés peuvent se répandre comme une traînée de poudre dans le monde entier. Capturées à l'aide de téléphones portables et mises en ligne, d'horribles images prises dans un lieu isolé peuvent faire naître la peur dans le cœur de l'homme de la rue, partout dans le monde.

Les décapitations scandaleuses que nous voyons dans les médias sont le suintement de la face cachée cancéreuse de notre monde aujourd'hui. Elles sont les symptômes d'un malaise insidieux et généralisé qui détruit les fondements mêmes de l'Organisation. À chaque nouvelle escalade de la violence, nous sommes horrifiés non seulement par ces actes eux-mêmes mais peut-être et surtout par notre incapacité d'agir.

La guerre et l'insécurité à l'âge de l'information ont tellement changé que ni nos résolutions, ni nos services ni nos armées ne suffisent à faire retomber la fièvre de cette menace virale posée par des acteurs transnationaux. Au-delà du plan-cadre d'équipement qui réinvente nos débuts au XX^e siècle, élaborons donc un plan-cadre d'information adapté au XXI^e siècle, avec des autoroutes électroniques qui relieront un jour l'Assemblée à tous les enfants dans chaque village.

L'ère de l'information est une nouvelle période dans l'histoire de l'Organisation – une nouvelle période dans laquelle chacun peut se faire entendre, aussi bien les jeunes ayant participé au Printemps arabe que les membres du mouvement « Occupy Wall Street » et leur hiver du mécontentement. L'ère de l'information d'aujourd'hui apporte une nouvelle transparence entre nantis et démunis – entre les « 1 % » et les « 99 % ». Qu'on les sépare par classe ou par appartenance ethnique, religieuse ou politique, les inégalités sont la maladie de notre époque et contribuent aux explosions politiques partout dans le monde.

Les causes profondes des inégalités croissantes dans la société sont maintenant – pour la première fois – clairement établies. Dans un nouveau traité d'économie, intitulé *Le capital au XXIe siècle*, Thomas Piketty analyse plus d'un siècle de données économiques et constate que les riches s'enrichissent encore plus et plus rapidement que n'importe qui d'autre. Cependant, deux choses font reculer les inégalités de revenus. La première est la diffusion des connaissances qui favorise la croissance. La deuxième est la guerre, qui détruit le capital. La première option est une marée montante qui soulève tous les navires; la deuxième entraîne un naufrage plombant tous les espoirs – à l'exact opposé de l'Organisation.

Nous devons axer davantage notre politique mondiale sur des mesures dynamiques favorisant une croissance durable. Nous devons encourager la croissance économique par une diffusion des connaissances grâce à l'éducation, aux technologies de l'information et des communications, et au transfert de compétences et de technologies. Nous avons bel et bien besoin d'un plan-cadre d'information si nous voulons nous attaquer en amont aux menaces du XXIe siècle.

Le Rapport sur le développement dans le monde 2011 : conflits, sécurité et développement, publié par la Banque mondiale, indique que les organismes de développement ne se sont pas encore totalement adaptés aux besoins du XXI^e siècle et ne sont toujours pas en

mesure d'aider comme il se doit les États fragiles. Il indique que le chômage est la principale raison pour laquelle les jeunes rejoignent des bandes criminelles et des armées opposées. Il nous rappelle qu'il est essentiel d'investir dans la sécurité, la justice et des emplois pour la population si l'on veut faire reculer la violence. Nous savons qu'une fois que la violence à grande échelle s'implante dans une société, une génération ou plus peut être nécessaire pour s'en relever.

Face à la violence à laquelle on assiste aujourd'hui dans le monde, je pose la question suivante : nos institutions du XX^e siècle peuvent-elles faire face aux chocs du XXI^e siècle? Avons-nous le courage de prendre les devants et de favoriser l'emploi et la croissance ou attendrons-nous jusqu'à ce que la violence explose? Le *Rapport sur le développement dans le monde 2014* est consacré à la gestion des risques et des possibilités, au niveau tant des ménages que de la communauté internationale. L'élément essentiel de ce rapport est que les avantages offerts par une préparation en amont peuvent l'emporter sur le coût d'une action menée après coup.

Les risques posés par les chocs climatiques font partie des dangers les plus terrifiants pour la Grenade et les îles du monde entier. La Grenade tient à saluer officiellement l'esprit d'initiative dont a fait montre le Secrétaire général en convoquant le Sommet sur le climat. Ces quatre dernières années, des inondations ont fait rage dans le monde entier. Les températures record enregistrées ces dernières années ont donné lieu à des feux de forêt qui ont sévi sur presque tous les continents, leurs flammes dévorant des millions d'hectares de forêts et causant des dégâts s'élevant à des dizaines de milliards de dollars. Le recul des glaciers, des Andes à l'Himalaya, du Groenland à l'Antarctique se produit à une vitesse sans précédent. Il n'y a jamais eu autant d'ouragans et de cyclones.

Il y a deux ans, ici même, à New York, l'ouragan Sandy a frappé et rendu inopérant le moteur économique des États-Unis. Il a causé 68 milliards de dollars de dégâts, ce qui représente moins de 1 % du PIB des États-Unis, contrairement aux États insulaires où des dégâts estimés entre 10 et 50 % du PIB sont chose courante, et à la Grenade où les dégâts causés par le seul ouragan Ivan se montent à 200 fois le PIB du pays. Cette semaine même, la Grenade a été arrosée par des pluies inhabituellement importantes pour la saison, qui ont provoqué d'innombrables glissements de terrain. Le montant des dégâts reste encore à déterminer. À

14-55188 **29/36**

l'instar de nos voisins Sainte-Lucie et Saint-Vincentet-les Grenadines en 2013, nous sommes contraints de consacrer nos maigres ressources financières à la réparation et à la limitation de ces dégâts.

Il existe un lien entre ces événements et le haut niveau d'endettement des petites îles des Caraïbes. Pour paraphraser la Stratégie d'aide-pays de la Banque mondiale pour les Caraïbes orientales, les années où la politique fiscale a échoué à expliquer l'augmentation du rapport de la dette au PIB sont celles-là mêmes où les catastrophes naturelles avaient frappé. Étant donné ces risques, les États insulaires ont besoin de prêts à des conditions de faveur. Cela est essentiel pour assurer la croissance, l'emploi et le développement économique. Pour les petits États insulaires en développement, une économie robuste, conjuguée à des politiques et à des instruments de gestion des risques, est la meilleure des combinaisons pour renforcer la résilience.

Quand le Gouvernement actuel a été élu il y a une année et demie, l'endettement de notre pays était insupportable. Mais les Grenadiens se sont ralliés autour du Premier Ministre Mitchell. Les syndicats, les églises, les organisations non gouvernementales, les partis politiques et le monde des affaires se sont tous ralliés pour signer un contrat social visant à remettre la Grenade sur pied au plan fiscal. Nous avons serré nos ceintures et demandé aux Grenadiens de contribuer davantage alors qu'une réforme fiscale était lancée à notre initiative. L'endettement des petits États insulaires en développement doit compter parmi les nombreux défis de notre époque. L'appel lancé chaque année à la communauté nationale par les petits États insulaires en développement demandant à bénéficier de prêts à des conditions de faveur est notre système d'alerte rapide. Faisons en sorte que la question du reclassement des pays les moins avancés soit réglée en faveur des petits États insulaires en développement, plutôt que de l'utiliser contre eux comme moyen de pression parallèle dans les négociations sur les changements climatiques.

S'il y a un pays qui se distingue par sa gestion remarquable des catastrophes, c'est bien Cuba. Nous avons tous beaucoup à apprendre d'elle dans des domaines aussi variés que la gestion des risques de catastrophe et la gestion de la santé publique. Cuba envoie ses ingénieurs, ses enseignants et ses médecins partout dans le monde pour améliorer la vie des autres. N'est-il pas temps de reconnaître pleinement ses contributions en faveur de la communauté internationale – si ce n'est pas maintenant, quand alors? N'est-il pas temps de

mettre fin à des comportements envers Cuba propres à la guerre froide – et si ce n'est pas maintenant, quand alors? N'est-il pas temps de lever enfin l'embargo imposé à Cuba – et si ce n'est pas maintenant, quand alors?

L'explosion de violence que nous observons aujourd'hui dans les endroits chauds de la planète tient du principe vicié de non-respect du droit international et de l'intégrité territoriale d'États Membres. Il vient toujours un moment où de vieux ennemis doivent se réconcilier et envisager l'avenir avec dignité et espoir.

Tout comme les changements climatiques sont «Le» défide notre époque, on peut dire aussi qu'ils offrent peut-être l'une des possibilités exceptionnelles qu'a la génération actuelle de créer de la richesse et de partager la prospérité. Aujourd'hui, le marché des énergies renouvelables est estimé à quelque 16 000 milliards de dollars, dont 12 000 pour les seules Caraïbes. En 2012, quelque 6 millions d'emplois ont été créés dans le domaine des énergies renouvelables, et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) prévoit la création de 17 millions d'emplois d'ici à 2030. Aujourd'hui, les fonds de pension dotés d'avoirs collectifs excédant 12 000 milliards de dollars portent leur attention sur les risques climatiques, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les États insulaires comme la Grenade sont non seulement aux prises avec les changements climatiques, mais manquent aussi de solutions aux problèmes climatiques. Pour nous, une économie robuste, conjuguée à des politiques et instruments de gestion des risques de catastrophe judicieux est l'une des formes les plus viables d'adaptation aux changements climatiques. Mais à la Grenade, nous ne pouvons pas éduquer nos populations si nos élèves n'ont pas accès à l'électricité. En raison des coûts élevés des combustibles fossiles importés, le prix de l'électricité à la Grenade est quatre à cinq fois plus élevé que dans les pays développés. Mais les pays où l'électricité est moins chère doivent subventionner les énergies renouvelables, ce qui n'est pas le cas dans les îles. Des îles comme la Grenade viennent à la table des négociations non pas en victimes expiatoires, mais en tant qu'elles offrent à la communauté internationale 100% d'énergies renouvelables qui peuvent être introduites sans subvention aucune.

Si nous voulons limiter la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère à un maximum de 450 parties par million, alors, à en croire le cinquième rapport d'évaluation du Groupe

d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques, notre secteur de l'électricité doit subir une transformation totale. Tandis que les États insulaires sont ceux qui émettent le moins, ils sont ceux où les énergies renouvelables sont les moins coûteuses. Je félicite l'Initiative de l'énergie durable des petits États insulaires en développement (SIDS Dock), IRENA et Énergie durable pour tous de leur action dans ce domaine. La Grenade travaille à la transformation de son secteur de l'électricité. Pour des îles comme la Grenade, relever le défi de l'électricité libérera nos économies de leurs poids et nous permettra de mieux résister aux chocs climatiques.

C'est d'une adaptation avec des perspectives d'emplois, de croissance et de prospérité partagée pour tous qu'il s'agit. Il m'est agréable d'annoncer qu'en plus de coopérer avec l'Allemagne, la Banque mondiale, SIDS Rock et IRENA, la Grenade a signé un mémorandum d'accord révolutionnaire avec les États-Unis qui vont nous aider à transformer notre mélange énergétique, comme nous l'avons annoncé au Samoa. Nous avons aussi signé un mémorandum d'accord avec la Nouvelle-Zélande qui va nous aider à mieux connaître nos ressources géothermales. La Grenade servira de pays pilote pour l'initiative énergétique régionale des États-Unis et travaillera avec la Nouvelle-Zélande au développement de l'énergie géothermale. Nous invitons d'autres à se joindre à ce partenariat et à suivre cet exemple de réussite qu'est Green Granada.

Comme nous l'avons indiqué auparavant, nous tenons à recommander les actions suivantes. Faisons que le Fonds vert pour le climat devienne opérationnel, et qu'un chapitre soit consacré aux îles. Faisons que les énergies renouvelables soient utilisées à 100 % dans les États insulaires. Taxons le carbone et cessons de subventionner les combustibles fossiles. Décarbonisons la sécurité alimentaire. L'agriculture, la sylviculture et d'autres utilisations de la terre contribuent 25 % d'émissions de gaz à effet de serre. Appuyons encore plus fort l'agriculture climatiquement rationnelle, triplement gagnante en termes d'accroissement de la productivité et des revenus, de renforcement de la résilience aux changements climatiques et de réduction ou d'annulation des émissions de carbone. La Grenade est heureuse de travailler avec le Gouvernement des Pays-Bas pour nouer une alliance pour une agriculture climatiquement rationnelle et lancer l'Initiative mondiale en faveur de la croissance bleue et l'Initiative sur la sécurité alimentaire.

La croissance verte est vitale pour les économies des États insulaires de la planète, et notre État formé de trois îles : la Grenade, Carriacou et Petite Martinique, se considère comme État océanique étant donné que notre zone économique exclusive est 70 fois plus vaste que notre superficie terrestre. Notre État formé de trois îles est heureux d'abriter le Secrétariat de l'initiative Défi des Caraïbes, que l'Allemagne et d'autres appuient. Défi des Caraïbes promeut un milieu marin plus favorable, et la Grenade est déterminée à préserver son milieu marin proche de la côte. Grâce à des études comme Sunken Billions, la Banque mondiale et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture ont montré que les efforts de conservation sont essentiels pour garantir un rendement économique optimal des pêches.

Ces 30 dernières années, nous avons perdu 30 % de nos coraux et de nos mangroves. C'est pourquoi la Grenade se félicite d'initiatives comme l'Initiative mondiale en faveur de la croissance bleue et le Partenariat mondial pour les océans, ainsi que des efforts faits par *The Economist* et le Secrétaire d'État des États-Unis, John Kerry, pour appeler de nouveau l'attention sur les océans. Nous attendons avec intérêt de recevoir nos partenaires à la Grenade en janvier 2015 pour le lancement de l'Initiative mondiale en faveur de la croissance bleue et de l'Initiative de la sécurité alimentaire.

Pour terminer, la Grenade se félicite du succès de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui a eu lieu cette année au Samoa et, faisant fond sur la dynamique créée au Samoa, nous attendons avec intérêt le succès du processus d'élaboration des objectifs de développement durable devant déboucher sur la vingt-et-unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Paris l'année prochaine.

Alors que nous passons à l'étape suivante, souvenons-nous que nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pas été atteints. Il nous incombe donc de revoir notre approche concernant la paix, la sécurité et la prospérité partagée. Nous avons besoin d'une action collective qui repose sur un consensus mondial. Il nous faut agir maintenant, avant qu'il ne soit trop tard. Nous devons renoncer aux vieilles habitudes et adopter des approches du XXIe siècle pour cette génération du millénaire si nous voulons lui léguer ainsi qu'à celles qui suivront les richesses dont nous avons hérité et les richesses qu'elles méritent.

14-55188 **31/36**

Le Président par intérim: Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur, de la consommation et des technologies de l'information de Saint-Vincent-et-les Grenadines, S. E. M. Camillo Gonsalves.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (parle en anglais) : Nous sommes rassemblés cette semaine pour réaffirmer notre attachement à la paix, à la justice et au développement. Saint-Vincent-etles Grenadines est fière de M. John Ashe, enfant des Caraïbes et Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, et nous le félicitons pour sa contribution inestimable à l'avancement de l'ordre du jour international durant son mandat qui mérite toutes les louanges. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au Président actuel, M. Sam Kutesa, comme nouvel ambassadeur de notre action. En tant que membres de la diaspora africaine, nous nous réjouissons avec le continent africain de le compter parmi les nôtres et de lui accorder la même confiance dans ce rôle que celle que lui fait le peuple de son Ouganda natal.

Quinze ans après le début du XXIe siècle, les défis de notre temps amènent certaines nations à remettre en question la valeur ou le rôle de la souveraineté dans un monde aux frontières qui vont s'effaçant. La mondialisation et la modernité ont déchaîné des forces qui opèrent indépendamment des gouvernement nationaux ou des frontières des États : les maux dus aux changements climatiques; les maladies transmissibles comme l'Ebola; et la contagion économique qui se propage comme un feu de forêt - autant de chocs externes qui représentent de graves menaces en termes de développement et de survie et qui dépassent les capacités de réaction des États à titre individuel. Des groupes se sont fait jour – terroristes, cartels de la drogue, et même certaines multinationales voraces - dans le monde entier qui exploitent les failles systémiques au profit de leurs vils desseins.

L'exigence pressante de tenir le rythme dans un monde interconnecté a amené certains à suggérer que nous ne pouvions plus nous reposer sur un recueil de règles établi qui ne tient pas spécifiquement compte de nos difficultés modernes. Saint-Vincent-et-les Grenadines est en désaccord total avec ce point de vue. Le recueil de règles qui régit notre coopération internationale n'est autre que la Charte des Nations Unies, dont la règle d'or consiste dans le respect de l'égalité souveraine de tous les États.

À n'en pas douter, certains aspects administratifs de notre recueil de règles – par exemple, la composition et les méthodes de travail du Conseil de sécurité, organe fossilisé dont la pertinence ne cesse de s'étioler – appellent depuis bien longtemps une réforme véritable. Toutefois, les principes qui sous-tendent la Charte et font le socle de l'Assemblée sont intemporels. Toute tentative de s'écarter de la Charte en mots, en actes ou en pensée constituerait un coup porté à la souveraineté, une entorse à la diplomatie et une improvisation à la volée du droit international.

La perte de souveraineté n'a jamais bénéficié aux pauvres ni aux faibles. Son érosion n'a jamais fait obstacle aux ambitions des puissants. La liste des nations dont la souveraineté a été enfreinte dans l'intérêt d'une grande puissance s'allonge inexorablement, tandis que le nombre de celles dont il est évident que la population n'a pas à craindre une violation de ce genre demeure tristement bas. En conséquence, Saint-Vincent-et-les Grenadines rejette le choix entre interdépendance moderne et souveraineté classique, où elle voit une falsification destinée à précipiter un glissement mondial vers un unilatéralisme sans loi.

En tant que tenants du droit international, nous continuons de chercher résolument des points communs pour nous aider à comprendre quel coup d'État est légal et quel autre ne l'est pas; quelle intervention étrangère est juste et quelle autre est criminelle; quelle souveraineté ou quelle intégrité territoriale vaut qu'on se batte pour elle et quelle autre devrait être opportunément négligée et poussée sous le tapis d'un débat impotent et sans fin; quelle frontière nationale constitue une barrière et quelle autre une invitation; quelle décision de l'Organisation mondiale du Commerce sera appliquée au détriment des faibles et quelle autre, comme dans le cas de notre voisine de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), Antigua-et-Barbuda, sera ignorée par la partie coupable mais puissante. En tant que petit État ouvert et vulnérable, nous ne saurions accepter l'idée que notre existence dépend du caprice, de la générosité ou de la négligence légère d'États puissants. Le droit international et l'égalité souveraine sont les remparts dressés contre l'agression nue et l'unilatéralisme qui mènent trop souvent nos nations jusqu'au précipice de la guerre.

Le cancer du terrorisme continue de s'étendre. Le monde est témoin de la glorification de la sauvagerie et de l'accroissement de la misère par ceux qui sèment la mort et la haine au nom de la religion. Saint-Vincent-et-les

Grenadines, comme toute autre nation civilisée, est scandalisée par l'essor planétaire des groupes militants qui commettent des actes épouvantables de violence de masse dans leur croisade qui vise à imposer un ordre social brutal et indéfendable.

Néanmoins, ce n'est pas parce que les terroristes ne font aucun cas des frontières et de la souveraineté nationales que nous sommes fondés à agir de même. Nous ne devons pas nous abaisser à leur niveau en renonçant aux principes élémentaires de la coexistence pacifique des nations. Nous ne devons pas non plus refaire une seule fois l'erreur de croire que le terrorisme est une force qui peut être exploitée ou soutenue aux fins de réaliser des visées politiques plus larges. Saint-Vincent-et-les Grenadines ne saurait accepter la notion que la différence entre le rebelle légitime et le terroriste malfaisant tient à une considération aussi arbitraire que la question de savoir de quel côté d'une frontière il décide de violer, de décapiter et de poser des bombes. Nous appuyons sans réserve les initiatives sincères qui ont pour but d'éliminer ce fléau et nous appelons à la solidarité mondiale et à la coopération internationale au service de cette cause urgente. Les politiques peuvent faire d'étranges compagnons de lit mais, dans un monde civilisé, l'humanité doit toujours l'emporter sur l'idéologie dans la lutte contre la barbarie meurtrière.

L'instrumentalisation politique du terme « terroriste » met en péril notre détermination commune à éliminer cette menace grandissante. Elle n'est jamais aussi nettement répréhensible que dans la désignation injustifiée, par les États-Unis, de la République de Cuba comme État parrainant le terrorisme. Cuba est victime du terrorisme d'État, elle condamne le terrorisme d'État et elle collabore à la lutte contre le terrorisme d'État. Pendant ce temps, d'autres acteurs soutiennent et financent généreusement et ouvertement les groupes terroristes les plus ignobles, sans que cela leur vaille le moindre début de reproche public. Il est difficile d'imaginer pourquoi les États-Unis, qui jouent un rôle vigoureux, honorable et indiscutable de chef de file dans le combat mené à l'échelle mondiale contre le terrorisme, et qui ont été la cible des attaques les plus odieuses, pourraient vouloir se détourner, et ce faisant détourner leurs alliés avec eux, de la lutte qui nous occupe, en maintenant leurs accusations infondées contre Cuba.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reprend à son compte l'appel d'une majorité écrasante d'États à mettre immédiatement fin à l'embargo économique, commercial et financier illégal qui pèse sur Cuba. La projection extérieure d'intérêts politiques particuliers n'est pas un exercice souverain mais un assaut rétrograde et anachronique contre les principes mêmes qui constituent le fondement de l'Organisation. Les États-Unis sont une grande nation, bien plus grande que ne le donne à penser cet embargo mesquin, punitif et illégal. Nous les encourageons à faire preuve du courage nécessaire pour abandonner ce reliquat de la guerre froide.

Un mois s'est écoulé depuis qu'un nouveau conflit aux conséquences désastreuses a opposé les combattants d'Israël et ceux de l'État de Palestine. Des milliers de personnes sont mortes et des milliers d'autres ont été blessées – dont une majorité écrasante de civils palestiniens. Quelles que soient les raisons de ce conflit-ci, il est indubitable que le problème sousjacent reste à traiter et à régler. La cause profonde en réside dans l'invasion, l'occupation et l'étranglement économique de la Palestine et dans l'érosion constante et illégale de ses frontières internationalement établies.

Malgré les actes regrettables commis par l'une et l'autre parties à ce différend, il n'est pas de relativisme politique qui permette de répartir la faute équitablement entre l'occupant et l'occupé. Le droit incontestable d'Israël à exister en paix et à se défendre ne peut et ne doit pas lui donner carte blanche pour occuper et opprimer le peuple palestinien et pour le priver de ses droits souverains. Israël est une nation puissante, prospère et démocratique, qui a des amis puissants. Les actes impunis qu'il commet en Palestine le dévalorisent et dévalorisent le statut de ses alliés. Encore une fois, l'absence de frontières et le mépris de la souveraineté menacent de réduire la solution des deux États à une simple rhétorique lénifiante, peu réalisable sur le terrain.

Dans l'une de ses chansons, le grand artiste caribéen Peter Tosh déplore que « tout le monde réclame la paix, mais personne ne réclame la justice » (Everyone is crying out for peace, none is crying out for justice). Le règne de la paix nécessite plus que la seule absence de guerre, de même qu'il ne peut survenir en l'absence de justice. L'Assemblée doit au peuple palestinien de consacrer son attention et son action à la quête d'une paix réelle et de l'accession au statut d'État qui n'ont que trop tardé.

Les changements climatiques ne connaissent pas de frontières – voilà une réalité dont l'on n'a que trop conscience à Saint-Vincent-et-les Grenadines. Malgré une empreinte carbone et des émissions infimes, notre pays a pourtant été victime à maintes reprises

14-55188 33/36

d'anomalies météorologiques provoquées en partie par la dégradation habituelle et constante de l'environnement provoquée par les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre. Au cours des quatre dernières années, Saint-Vincent-et-les Grenadines a connu un ouragan, une sécheresse et deux inondations. Les pertes et les dégâts occasionnés par chacun de ces événements se traduisent par une baisse de plus de 10 % de notre produit intérieur brut (PIB). En décembre dernier, en à peine trois heures de précipitations inhabituelles pour la saison, 17 % de notre PIB a été balayé par les inondations brutales. Nos îles sœurs de la Grenade et de la Dominique ont été touchées de la même manière. Des vies ont été perdues, des moyens de subsistance supprimés, des foyers et des infrastructures détruits, et notre développement a été précipité dans un abîme dont il nous faudra des années pour nous extirper.

Pourtant, malgré l'accumulation et l'intensification des menaces mondiales liées aux changements climatiques, avec leurs répercussions contemporaines concrètes et dévastatrices, les plus gros émetteurs traditionnels continuent de faire comme si la planète avait tout le temps du monde. Les excuses présentées pour justifier l'inaction persistante, qu'elles soient politiques, historiques, scientifiques ou économiques, sont de moins en moins défendables. Les chances de véritables progrès face aux changements climatiques s'éloignent un peu plus à chaque fois que la diplomatie tergiverse et que les pays se renvoient la balle et se rejettent la faute.

La semaine dernière, le Secrétaire général a convoqué un Sommet de haut niveau sur le climat, ici-même, au Siège de l'ONU, dans un effort louable pour mobiliser la volonté politique nécessaire pour parvenir avant 2015 à un traité sur le climat ambitieux et juridiquement contraignant. Néanmoins, les résultats concrets n'ont guère été encourageants. Malgré certains nouveaux engagements bienvenus, nous sommes toujours très loin d'atteindre les chiffres dont nous avons besoin pour plafonner le réchauffement de la planète à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles. En outre, les nouvelles ressources récoltées et promises pour le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques ne représentent qu'une goutte dans l'océan - un peu comme si l'on organisait une kermesse pour venir à bout de la dette nationale.

Saint-Vincent-et-les Grenadines craint que l'accord juridiquement contraignant dont nous espérons l'entrée en vigueur l'an prochain ne soit pas suffisamment

ambitieux pour régler la crise climatique qui gronde, et que le financement des mesures d'adaptation soit très largement inférieur aux besoins réels. Si des intérêts étriqués et la lâcheté attribuable aux élections locales nous poussaient à nous retrancher derrière nos frontières nationales et à nous cacher la tête dans le sable, nous risquerions de gâcher 10 ans d'efforts et de laisser passer notre seule véritable chance de sauver la planète sur laquelle nous vivons. Les enjeux sont immenses. L'échec n'est pas envisageable.

Il semble tout indiqué que le Président de l'Assemblée générale préside le lancement de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui courra du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2024, avec pour thème d « Personnes d'ascendance africaine : considération, justice et développement ». L'application constructive et tournée vers l'action de ce thème peut être riche de répercussions positives pour le continent africain comme pour sa diaspora dans le monde entier.

Un facteur de considération, de justice et de développement qui aura une importance cruciale pour Saint-Vincent-et-les Grenadines et pour le reste de la communauté caribéenne est la promotion de nos revendications de justice réparatrice auprès des puissances colonisatrices européennes qui se sont adonnées au génocide des populations indigènes, au commerce transatlantique d'esclaves et, pendant très longtemps, à l'esclavagisme lui-même. Au fil de l'année écoulée, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont approuvé à l'unanimité une série de politiques, structures et initiatives visant à éduquer nos populations et à entamer, avec les nations qui pratiquaient l'esclavagisme et le commerce des esclaves, une conversation portant sur la justice réparatrice. L'on ne saurait trop insister sur le degré de priorité que les Gouvernements de la CARICOM accordent à la question de la justice réparatrice. Au fondement historique des nombreux obstacles qui entravent le développement de notre région figure l'héritage tenace de l'esclavage, boulet immuable que nous sommes obligés de traîner depuis des générations, dans un effort sisyphéen. Nous cherchons l'appui de la communauté internationale pour défendre notre cause juste et opportune.

De la même façon, dans notre région qui ressent toujours les effets de la discrimination, de la victimisation et des violations des droits de l'homme commises systématiquement dans l'impunité d'une loi injuste, nous ne pouvons pas tolérer la réémergence, au

sein de notre civilisation caribéenne, d'une intolérance validée juridiquement. L'application de la décision prise il y a un an par la Cour constitutionnelle de la République dominicaine continue de priver rétroactivement des milliers de personnes nées en République dominicaine de leurs droits à la nationalité, à l'identité et à une protection égale. La condamnation internationale unanime de cette décision a entraîné une intensification bienvenue de la coopération politique entre Haïti et la République dominicaine sur une multitude de questions bilatérales. Nous nourrissons un espoir fervent que ces discussions entre voisins bénéficieront aux deux pays.

Cela étant dit, Saint-Vincent-et-les Grenadines et le reste de la CARICOM restent ulcérées devant les violations fondamentales des droits de l'homme qui n'ont pas été réparées et qui ne sauraient être réglées dans un tête-à-tête bilatéral. Nous avons passé le stade où les violations persistantes des droits de l'homme peuvent être dissimulées par une bureaucratie en apparence inoffensive. Nous appelons la communauté internationale à aider nos frères de la République dominicaine à restaurer les droits constitutionnels et humains de tous les Dominicains qui ont été outrageusement spoliés de leur citoyenneté et de leur dignité.

L'an dernier, depuis cette même tribune, Saint-Vincent-et-les Grenadines avait appelé l'ONU à reconnaître son rôle et à proposer des compensations aux victimes de l'épidémie de choléra en Haïti, puisqu'il avait été établi que c'étaient des soldats de la paix de l'ONU qui avaient apporté le choléra avec eux en Haïti (voir A/68/PV.16). Un an plus tard, l'ONU continue d'esquiver ses responsabilités morales et éthiques. La légitimité de l'Organisation à mener de futures missions de maintien de la paix et l'héritage de ses dirigeants aux plus hauts niveaux seront irrémédiablement entachés par son incapacité à redresser ce tort manifeste.

L'ONU verra son prestige et sa légitimité encore renforcés si elle continue d'entendre les appels raisonnables qui demandent que Taiwan puisse siéger de manière constructive dans les organes spécialisés de l'ONU. Taiwan participe déjà activement et constructivement à diverses organisations internationales majeures. Mon pays et plusieurs autres nations des Caraïbes et d'Amérique centrale peuvent témoigner de la manière irréprochable dont Taiwan mène ses relations intergouvernementales. Assurément, l'heure est maintenant venue d'autoriser cet exemple de

la magnifique civilisation chinoise à prendre part aux travaux des divers organes de l'Organisation mondiale.

Le thème choisi pour le débat général – « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 » – traduit l'accent judicieux qui a été placé sur une priorité cruciale et un atout central de notre institution. L'exercice et la promotion du droit au développement sont une priorité absolue de la très grande majorité des peuples du monde, et l'absence de progrès suffisants sur la voie du développement compte souvent parmi les causes profondes de beaucoup des violences et tensions qui secouent le monde.

Le développement programme du l'après-2015 doit être axé autour d'une série d'objectifs et de cibles dessinant une voie de progression centrée sur les personnes pour les pays en développement. En particulier, en cette Année internationale des petits États insulaires en développement, il est impératif que les vulnérabilités et spécificités des petits États insulaires en développement soient prises en compte dans l'élaboration de ce programme. Les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (A/CONF.223/3, annexe), adoptées récemment à l'issue de l'historique troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, doivent contribuer de manière essentielle à la définition du programme de développement dans des domaines tels que le financement du développement à des conditions avantageuses, les inégalités, la réduction de la pauvreté, l'allégement de la dette, la réduction des risques de catastrophes, la gestion des océans et l'éducation.

À cet égard, nous estimons qu'il est de la plus haute importance que les objectifs et les indicateurs fixés pour l'après-2015 se concentrent également sur les cibles à atteindre par les pays en développement et sur les engagements mesurables et rapides des partenaires de développement. Un inconvénient majeur des objectifs du Millénaire pour le développement est le caractère nébuleux du prétendu partenariat mondial pour le développement. Traduisons nos futures ambitions communes en actions concrètes, mesurables et prévisibles.

Les gouvernements et les peuples civilisés se doivent de respecter les frontières et la souveraineté, même si certaines des forces déclenchées par la mondialisation et la modernité ne le font pas. Nous devons faire fond sur qui est juste, bon et approprié dans le nouveau monde interdépendant qui est le nôtre,

14-55188 **35/36**

et nous défaire non pas du recueil de règles, mais des excuses que nous avançons pour faire fi de ses règles consacrées.

Saint-Vincent-et-les Grenadines applaudit aux aspects positifs d'un monde dans lequel chacun de ses étudiants peut consulter les ouvrages d'une bibliothèque américaine grâce à son propre ordinateur taïwanais assemblé en Chine. Nous nous réjouissons d'évoluer dans un environnement d'affaires où nous pouvons compter sur l'appui d'une organisation non gouvernementale américaine pour engager les services d'une entreprise islandaise et de son homologue canadienne pour exploiter nos ressources géothermiques nationales afin de nous propulser vers l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables. Nous rendons hommage à la solidarité internationale grâce à laquelle des nations fraternelles nous viennent en aide lorsque nous en avons besoin après une catastrophe naturelle, et des ingénieurs et des architectes accourent sur nos rivages pour nous aider à reconstruire. Nous nous félicitons de disposer de technologies qui nous permettent de communiquer, de nous réjouir ou de compatir en temps réel avec notre diaspora de migrants, et qui leur donnent la possibilité d'envoyer des fonds depuis les quatre coins du globe à leurs familles restées au pays. Nous apprécions l'ordre international permettant à un État minuscule d'exprimer respectueusement son désaccord avec un grand pays sans crainte de représailles injustes. Nous nous délectons des accords d'intégration régionale, tels que la Communauté des Caraïbes, l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, dans lesquels la souveraineté est respectée et souvent partagée dans le but de promouvoir une vision de collaboration centrée sur les populations aux fins de la croissance et du développement.

Il ne s'agit pas là de rêves, mais bien des réalités modernes que connaît aujourd'hui notre pays. Elles montrent les voies de coexistence pacifique et de développement que l'on peut emprunter lorsque la souveraineté est consolidée au lieu d'être bafouée. Tout pays peut aimer ou ne pas aimer d'autres pays, approuver ou désapprouver leurs décisions, réprimander ou louer leurs actions, se lier d'amitié avec leurs gouvernements ou les éviter. Ce sont des droits souverains. Mais chaque pays est tenu de respecter le droit équitable et inaliénable des autres d'exister, d'agir et de choisir leur propre destin politique et leur propre voie de développement.

Le défi du XXI^e siècle est l'obsolescence, non pas du recueil de règles, mais de la gamme surannée de stratégies et de tactiques cyniques et de l'application incohérente du droit international par ceux qui le considèrent comme un outil leur permettant d'atteindre leurs objectifs, et non pas comme une restriction imposée à leurs ambitions géopolitiques hégémoniques. La souveraineté n'est pas le droit d'ériger un mur de répression ou d'injustice à l'intérieur de frontières nationales. Ce n'est pas non plus le droit de protéger et de projeter les intérêts nationaux au détriment d'autrui. Ce n'est ni une épée ni un bouclier. C'est, au contraire, la responsabilité de se conformer à une éthique de réciprocité, à savoir de faire aux autres pays ce que ce son propre pays accepterait qu'on lui fasse.

La séance est levée à 18 h 15.